

Visite officielle du Pape en Algérie : Le programme du Pape Léon XIV se précise

P.02

Criminalisation de la colonisation française : Excuses, réparations et prison ce que prévoit la loi

P.02



Organisation territoriale : L'Algérie passe officiellement à 69 wilayas

P.03



Vidéosurveillance :



De nouvelles règles pour l'utilisation des systèmes de vidéosurveillance sur les lieux de travail

P.03

HADJ 2026 :



Départ du premier vol des pèlerins le 29 avril prochain

P.04

Annaba :



Algérie Poste ouvre exceptionnellement la nuit durant les dix derniers jours du Ramadhan

P.07

Annaba / DASS : Visite d'inspection de l'établissement de prise en charge des enfants autistes "Basilium"

P.06



VISITE OFFICIELLE EN ALGÉRIE :
Le programme du Pape Léon XIV se précise

Le pape Léon XIV effectuera une visite officielle en Algérie du 13 au 15 avril prochain. Ce déplacement, très attendu, revêt une dimension à la fois religieuse, symbolique et diplomatique. À l’approche de cet événement, le cardinal Jean-Paul Vesco, archevêque d’Alger, a détaillé les grandes lignes du programme et les objectifs de ce voyage.

Dans un entretien accordé au quotidien Le Parisien, le prélat a insisté sur le fait que cette visite ne doit pas être interprétée uniquement comme un pèlerinage lié à l’appartenance du pape à l’ordre des Augustiniens ou à la figure de Augustin d’Hippone. Selon lui, le sens de ce déplacement est bien plus large.

Un message de rencontre et de dialogue

Pour le cardinal Vesco, le souverain pontife souhaite avant tout aller à la rencontre de l’ensemble de la société

algérienne. « Le pape vient rencontrer tout le peuple algérien », a-t-il affirmé, rappelant que la population du pays est très majoritairement musulmane. Cette démarche s’inscrit dans la continuité de la vision de dialogue et d’ouverture portée par l’ancien pape François, pour qui les relations avec les autres religions occupaient une place essentielle. Le thème central du voyage devrait être la paix. Jean-Paul Vesco rappelle que les premiers mots prononcés par Léon XIV après son élection ont été : « Que la paix soit avec vous tous ». Ce message, explique-t-il, sera au cœur de la visite en Algérie, comme une salutation adressée au monde et aux peuples des « périphéries ». Selon lui, ce message prendra aussi une dimension culturelle particulière en Algérie, à travers la formule de salutation « Salam alaykoum ».

Un programme marqué par plusieurs étapes importantes

Le séjour du pape comprendra plusieurs rencontres officielles et moments de recueillement. À Alger, Léon XIV doit d’abord rencontrer le président de la République Abdelmadjid Tebboune ainsi que des représentants des institutions de l’État.

Il célébrera également une messe avec la communauté chrétienne à la Basilique Notre-Dame d’Afrique, l’un des lieux emblématiques du christianisme en Algérie.

Le pape se rendra ensuite à la chapelle dédiée aux « dix-neuf bienheureux martyrs », des religieux catholiques assassinés durant la décennie de violence des années 1990. Cette étape devrait constituer un moment important de mémoire et de recueillement.

Une étape à Annaba sur les traces de Saint Augustin

Le deuxième jour de la visite, le souverain pontife se déplacera à Annaba, ville associée à la figure



de Augustin d’Hippone, qui y fut évêque. Une messe y sera célébrée avec les fidèles.

En revanche, aucune visite n’est prévue au Monastère de Tibhirine, à Médéa, où sept moines avaient été enlevés puis assassinés en 1996. Le cardinal Vesco rappelle toutefois que la mémoire de cette période concerne également de nombreux Algériens, notamment des imams qui ont eux aussi été victimes du terrorisme.

Un appel à la paix dans un contexte international tendu

Cette visite intervient dans un

contexte international marqué par de fortes tensions, notamment au Moyen-Orient après les frappes menées contre l’Iran.

Pour Jean-Paul Vesco, la parole du pape conserve aujourd’hui une portée morale particulière. Selon lui, peu de personnalités disposent d’une telle capacité à porter un message de paix sur la scène internationale.

Au-delà de l’aspect religieux, la venue de Léon XIV en Algérie pourrait ainsi constituer un moment important de dialogue entre les cultures et les religions.

CRIMINALISATION DE LA COLONISATION FRANÇAISE :
Excuses, réparations et prison ce que prévoit la loi

Les députés de l’Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, le projet de loi portant criminalisation de la colonisation française en Algérie. Un projet qui a connu une modification. Le 24 décembre dernier, les députés de l’APN ont voté, à l’unanimité, la proposition de loi portant criminalisation de la colonisation française en Algérie (1830-1962). Un texte qui définit les exactions coloniales comme des « crimes d’État » et exige réparation.

Ce lundi, le texte a été approuvé lors d’une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l’APN, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

Prenant la parole à l’issue du vote, M. Tacherift a affirmé que l’adoption de ce texte représente « une étape charnière dans le processus de préservation de la mémoire nationale et de la sauvegarde des sacrifices du peuple algérien », ajoutant qu’il constitue « une référence fondant une nouvelle étape de la souveraineté juridique en matière de protection de la mémoire nationale ».

La commission paritaire a supprimé l’article relatif à l’exigence d’indemnisation qui était présent dans la première mouture.

Pour les « excuses », l’article 9 a été remplacé par : « L’État algérien œuvre par tous les moyens et outils juridiques et judiciaires dans un cadre qui garantisse la reconnaissance officielle par l’État français de son passé colonial. »

Importance de la loi de criminalisation

Le ministre a également souligné que les crimes commis par le colonialisme français en Algérie, sous toutes leurs formes, « demeureront une malédiction historique hantant leurs auteurs ». Selon lui, cette loi dépasse le simple cadre national. En effet, ce texte « transcende, par ses objectifs, le cadre national pour devenir la pierre angulaire d’une école juridique algérienne susceptible d’inspirer les peuples aspirant à la justice, en leur offrant un modèle juridique sur lequel s’appuyer pour briser les chaînes du silence colonial et recouvrer leurs droits ».

Travail de la commission paritaire

Dans son rapport, la commission paritaire réunissant les deux

chambres du Parlement, chargée d’examiner les dispositions ayant suscité des divergences, a indiqué avoir travaillé sur « la précision des terminologies, la levée de toute ambiguïté éventuelle et l’harmonisation entre les différents articles, en conformité avec la démarche visant à consacrer la position souveraine de l’État algérien dans le dossier de la mémoire, ce texte traduisant le passage de la revendication de reconnaissance officielle des crimes coloniaux du registre de l’engagement moral ou symbolique vers un cadre juridique et institutionnel clair ».

La commission a également veillé à « encadrer les responsabilités historiques et juridiques de manière à refléter la gravité des violations commises pendant la période coloniale et à établir une approche juridique solide fondée sur la reconnaissance de la vérité, l’équité et la préservation des droits, conformément à la position officielle constante de l’État concernant le traitement du dossier de la mémoire ».

Colonialisme en Algérie : jusqu’à 10 ans de prison pour l’apologie

Dans sa démarche liée au dossier de la mémoire, l’Algérie affirme n’avoir jamais exigé de

compensations financières ni d’excuses de la part de la France pour la période coloniale. La revendication principale porte plutôt sur la reconnaissance officielle des crimes commis entre 1830 et 1962, ainsi que sur la décontamination des zones touchées par les essais nucléaires réalisés dans le Sahara.

Concernant les harkis, le texte précise que leur engagement aux côtés de l’armée coloniale n’est plus qualifié de « haute trahison », mais simplement de « trahison ».

Par ailleurs, le projet de loi adopté lundi par l’Assemblée populaire nationale (APN) introduit des sanctions pénales contre toute forme de glorification du colonialisme en Algérie. Le texte prévoit notamment que « quiconque promeut le colonialisme par le biais d’activités médiatiques, académiques, culturelles ou politiques visant à faire revivre, diffuser et/ou louer les idées coloniales et à nier leur importance historique sera puni d’une peine d’emprisonnement de cinq à dix ans et d’une amende de 500.000 à 1.000.000 dinars algériens. »

Le projet de loi prévoit également des sanctions contre toute personne qui ferait l’apologie

du colonialisme à travers des propos, des actes ou divers supports de communication. Ainsi, une peine de trois à cinq ans de prison et une amende allant de 100.000 à 500.000 dinars algériens sont prévues à l’encontre de « quiconque qui glorifie le colonialisme par des paroles, des actions, des gestes, des écrits, des dessins ou la publication de vidéos, d’images ou d’enregistrements audio visant à justifier le colonialisme ou à faire son apologie ». En cas de récidive, les peines prévues sont doublées.

Par ailleurs, la commission a rappelé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait déjà souligné dans ses deux discours adressés à la Nation devant les deux chambres du Parlement en 2024 et 2025 que la revendication de l’Algérie demandant à la France de reconnaître ses crimes coloniaux relève d’une position souveraine fondée sur un principe clair. Selon lui, cette démarche ne repose ni sur l’exigence de réparations ni sur celle d’excuses, mais sur la conviction que la justice historique passe avant tout par la reconnaissance de la vérité et de la responsabilité morale.

 Quotidien indépendant d'informations générales times Edité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba	Directeur general : Bicha salim Directeur de la publication : Noureddine Boukraa Directrice de la rédaction : Bicha Bariza Nesrine Tél/Fax : 038 45 58 35 Tél/Fax : 038 45 58 36 Tél/Fax : 038 45 58 37 Email: redactionseybouse@gmail.com	P.A.O SEYBOUSE Times Site web: www.seybousestimes.dz Email: redaction@seybousestimes.dz contact@seybousestimes.dz Facebook : SEYBOUSE TIMES Impression : SIE Constantine Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N ° : 424 Constantine	Pour votre publicité, s’adresser à : l’Entreprise Nationale de communication d’Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER TEL : 021 73 71 28 021 73 76 78 021 74 99 81 FAX : 021 73 95 59 Email : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz	Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l’objet d’aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction
---	---	---	--	--

ORGANISATION TERRITORIALE : L'Algérie passe officiellement à 69 wilayas

L'Assemblée populaire nationale a adopté ce lundi le texte modifiant et complétant la Loi n° 84 09 relative à l'organisation territoriale de l'Algérie, portant sur l'organisation territoriale du pays.

La séance plénière a été présidée par Ibrahim Boughali, en présence du ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

Cette adoption prévoit la promotion de 11 circonscriptions administratives au rang de wilayas à part entière, portant ainsi le nombre total de wilayas en Algérie à 69.

Les circonscriptions administratives concernées par cette promotion sont : Aflou,

Barika, El Kantara, Bir El Ater, El Aricha, Ksar Chellala, Aïn Oussera, Messaad, Ksar El Boukhari, Bou Saâda et El Abiodh Sidi Cheikh.

Selon le ministre de l'Intérieur, cette réforme constitue une nouvelle étape dans le processus de réforme institutionnelle et de renforcement de la décentralisation.

Un plan pour le transfert progressif des compétences

Lors d'une précédente réunion avec la commission des affaires juridiques et administratives, Saïd Sayoud a indiqué que le gouvernement mettra en place un plan global, organisationnel, humain et financier, pour accompagner la promotion de ces circonscriptions et garantir une transition efficace.

Le ministre a précisé que le transfert des compétences sera progressif, sous la supervision des walis des wilayas d'origine, afin d'éviter toute perturbation de la continuité des services publics. Les nouvelles wilayas devraient officiellement commencer à exercer leurs prérogatives à partir du 1er janvier 2027, une fois les conditions organisationnelles réunies.

Réduction des disparités régionales

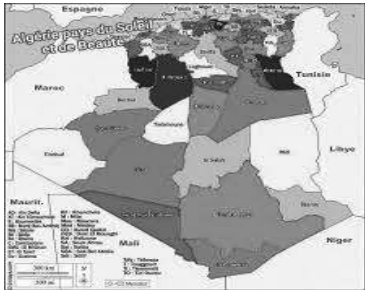
Le gouvernement justifie cette décision par plusieurs facteurs, notamment la promotion de la décentralisation, le rapprochement des centres de décision des citoyens, ainsi que les réalités démographiques, géographiques et économiques de certaines régions.

Cette réforme s'inscrit également dans la stratégie de l'État visant à réorganiser le territoire national, réduire les disparités de développement entre les régions et améliorer la qualité des services publics.

Dans ce cadre, l'État mobilisera des ressources humaines qualifiées pour permettre aux nouvelles wilayas de planifier et de mettre en œuvre leurs programmes de développement.

Un cadre juridique déjà prêt

Le ministre a également assuré que les textes d'application nécessaires sont déjà prêts, notamment ceux concernant les circonscriptions électorales, la dénomination des wilayas, leurs walis ainsi que l'organisation des communes et leurs limites territoriales.



De son côté, le rapporteur de la commission des affaires juridiques, Toufik Ben Salem, a souligné que l'organisation territoriale constitue un choix souverain et un pilier fondamental pour la construction d'un État moderne et équilibré, capable de répondre aux attentes des citoyens.

Il convient de rappeler que conformément à l'article 144 de la Constitution, le Conseil de la Nation examine d'abord les projets de loi relatifs à l'organisation territoriale et au découpage administratif, puis les transmet à l'Assemblée populaire nationale pour débat et adoption.

NOUVELLE LOI SUR LE CODE DE LA ROUTE : Ce que prévoit le texte révisé après les contestations

Après la controverse suscitée par le projet de loi sur la route en Algérie, le ministre Saïd Sayoud annonce la révision de plusieurs articles et la suppression de certains termes. Le projet de nouveau code de la route en Algérie continue d'évoluer à la suite des discussions menées avec les professionnels du secteur. Le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, a annoncé ce mardi que plusieurs articles du texte ont été reformulés et que certains termes liés à la criminalisation ont été supprimés.

Le ministre a fait cette déclaration lors d'une rencontre avec les représentants des syndicats de transporteurs, dans le cadre du

dialogue engagé autour de la réforme de la législation sur la circulation routière.

Un débat ouvert à l'initiative du président de la République

Selon le ministre, cette réunion s'inscrit dans la dynamique de concertation ouverte par le président de la République concernant le projet de loi sur la circulation routière.

L'objectif est de recueillir les avis des acteurs concernés, notamment les professionnels du transport. Ceci afin d'aboutir à un texte équilibré qui tienne compte des réalités du terrain tout en renforçant la sécurité routière.

Le ministre a souligné que les discussions se poursuivent

dans un esprit de dialogue et de consultation avec les différentes parties prenantes.

179 articles déjà adoptés au Conseil de la nation

Sur le plan législatif, le ministre a indiqué que le Conseil de la Nation a déjà adopté 179 articles du projet de loi. Toutefois, 11 articles ont fait l'objet de réserves, ce qui a conduit à la mise en place d'un mécanisme de concertation supplémentaire.

Pour résoudre ces divergences, le Conseil a installé une commission paritaire composée de représentants des deux chambres du Parlement. Cette instance a organisé plusieurs réunions afin d'examiner les dispositions

contestées et de trouver un consensus.

Vers un texte plus équilibré

Au cours de la rencontre avec les syndicats, le ministre a précisé qu'ils ont réécrit plusieurs dispositions du projet de loi, notamment celles qui suscitaient des préoccupations dans le secteur du transport.

Ils ont revu certaines formulations jugées trop sévères. Et ils ont retiré également les termes associés à la criminalisation afin d'adapter le texte aux réalités professionnelles et aux attentes des acteurs concernés.

Ces ajustements visent à trouver un équilibre entre la nécessité de renforcer la sécurité routière



et la prise en compte des préoccupations des conducteurs et des transporteurs.

Le projet de nouveau code de la route reste au cœur des discussions entre les autorités et les professionnels, dans l'objectif d'aboutir à une législation modernisée, capable de mieux encadrer la circulation et de réduire les accidents sur les routes algériennes.

De nouvelles règles pour l'utilisation des systèmes de vidéosurveillance sur les lieux de travail

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel a adopté, le 4 mars 2026, une nouvelle délibération établissant des règles de conduite et d'éthique pour l'utilisation des systèmes de vidéosurveillance sur les lieux de travail.

Dans un communiqué, l'autorité explique que les caméras installées dans les entreprises, les commerces ou encore les établissements scolaires constituent un outil important pour renforcer la sécurité et protéger les biens. Toutefois, elle souligne que l'usage de cette technologie peut également soulever des préoccupations liées à la protection de la vie privée et des données personnelles des personnes présentes dans ces espaces.

Cette nouvelle réglementation s'inscrit dans le cadre de l'application de la Loi 18-

07 relative à la protection des données personnelles, adoptée le 10 juin 2018.

Nouvelles règles pour encadrer la vidéosurveillance

La délibération précise que l'objectif de ces règles est d'encadrer l'utilisation des systèmes de vidéosurveillance de manière à protéger à la fois la sécurité des travailleurs, des visiteurs et des biens, tout en garantissant le respect des droits individuels.

Le texte, signé par le président de l'autorité, Samir Bourehil, rappelle que l'exploitation d'un système de vidéosurveillance reste soumise à une autorisation préalable des autorités compétentes.

Les équipements ne disposant pas de vision nocturne doivent notamment obtenir une autorisation du wali territorialement compétent, après avis de la commission de sécurité de wilaya. Cette obligation ne

concerne toutefois pas certains services relevant du ministère de la Défense nationale ou du ministère de l'Intérieur.

Par ailleurs, toute entité – personne physique ou morale – souhaitant installer des caméras de surveillance doit déclarer au préalable le traitement des données auprès de l'autorité nationale compétente.

Transparence et information des employés

L'autorité insiste également sur le principe de transparence. Les entreprises et institutions doivent informer clairement leurs employés, visiteurs ou partenaires de la présence de caméras de surveillance.

Cette information peut être communiquée par des panneaux visibles ou par des moyens internes adaptés, précisant l'emplacement des caméras et les raisons de leur installation.

La délibération interdit par ailleurs

l'installation de caméras dans des espaces à forte dimension privée, tels que les toilettes, les vestiaires ou tout autre lieu destiné à préserver l'intimité des personnes. Dans le même esprit de protection des données, il est également interdit de connecter les systèmes de vidéosurveillance des administrations et entreprises publiques à Internet, afin d'éviter tout risque de fuite ou de piratage des informations enregistrées.

Accès limité et conservation des enregistrements

L'accès aux images enregistrées doit rester strictement limité aux personnes autorisées par le responsable du traitement des données.

Il doit conserver les enregistrements dans un environnement sécurisé pendant une durée maximale d'un an, avec l'obligation de mettre en place des mesures techniques et organisationnelles pour empêcher

toute utilisation abusive ou accès non autorisé.

La délibération rappelle enfin que les personnes filmées disposent de plusieurs droits en matière de protection des données personnelles. Conformément à la loi 18-07, elles peuvent notamment exercer leurs droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition concernant le traitement de leurs données.

L'autorité prévient que toute utilisation abusive des enregistrements ou violation de ces droits peut entraîner des poursuites légales.

Avec ces nouvelles règles, les autorités algériennes cherchent ainsi à trouver un équilibre entre les impératifs de sécurité et la protection de la vie privée, dans un contexte où les systèmes de vidéosurveillance se multiplient dans les espaces professionnels et publics.

BOUGHALI :

L'adoption des cinq lois reflète la vision de réforme intégrée mise en œuvre sous la conduite du président de la République

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé que les cinq lois adoptées, lundi, reflétaient la vision de réforme cohérente et intégrée en cours de mise en œuvre sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Au terme de la séance plénière consacrée au vote de la loi organique relative aux partis politiques, du texte de loi relatif à l'organisation territoriale du pays, du texte de loi relatif à la criminalisation du colonialisme français en Algérie, la loi portant Code de la route, ainsi que la loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2023, M. Boughali a considéré que l'adoption de ces lois, relatives à la vie politique, administrative et financière de l'Algérie, souligne

“l'engagement à poursuivre l'édification d'institutions fortes et efficaces, qui puisent leur légitimité de la volonté du peuple et fonctionnent en complémentarité et en harmonie entre leurs différentes composantes”. S'agissant de la loi organique relative aux partis politiques, M. Boughali considère que ce texte constitue “l'un des piliers du pluralisme politique consacré par la Constitution”, faisant observer que les partis politiques représentent “la première école de la pratique démocratique, et est un espace d'encadrement politique et de participation effective à la prise de décision”. Il a ajouté que le texte n'omet pas la nécessité d'élargir la participation des jeunes et des femmes au sein des partis

politiques, notamment dans la création, la gestion et la garantie de leur représentation effective au sein de leurs instances dirigeantes. Pour ce qui est de la loi relative à l'organisation territoriale du pays, M. Boughali a rappelé qu'elle concrétise les engagements du président de la République visant à “moderniser les structures de base de l'Etat en les adaptant aux transformations démographiques, socioéconomiques que connaît notre pays”. Dans ce cadre, la création de 11 nouvelles wilayas, en vertu de ce texte de loi, vise à “concrétiser une vision stratégique destinée à réaliser le développement durable, à renforcer l'équilibre régional et à rapprocher l'administration du citoyen”, a ajouté le président de



la Chambre basse du Parlement. Evoquant la loi criminalisant le colonialisme français en Algérie, M. Boughali a mis en avant les dimensions historiques, juridiques et humaines qu'elle comporte, afin de “préserver la mémoire nationale et d'ancrer la fidélité

aux sacrifices de notre peuple, loin de toute considération conjoncturelle ou personnelle”. Quant au texte portant code de la route, le président de l'APN a indiqué qu'il vise à assurer la sécurité routière et à garantir la protection des vies et des biens sur les routes.

HADJ 2026 :

Départ du premier vol des pèlerins le 29 avril prochain

Le premier vol des hadjis à destination des Lieux Saints au titre de la saison 1447 de l'hégire/2026, est prévu pour le 29 avril prochain à partir de l'aéroport international d'Alger (Houari-Boumediene), a indiqué le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Tahar Braik. Lors d'une conférence de presse tenue au Forum du journal El Moudjahid, consacrée à la présentation des mesures et dispositions prises pour assurer une prise en charge optimale des hadjis algériens, le directeur général de l'ONPO, M. Tahar Braik, a révélé que le départ du premier vol de pèlerins vers les Lieux Saints est prévu pour le

29 avril prochain, à partir de l'aéroport international d'Alger (Houari-Boumediene). “12 aéroports ont été mobilisés à l'échelle nationale pour assurer le transport des hadjis, dont les aéroports de Constantine, Oran, Touggourt et Ghardaïa, pour un total de 144 vols”, a-t-il précisé. A cette occasion, M. Braik a appelé les membres de la mission à travailler en collaboration et à respecter les consignes organisationnelles et sanitaires, rappelant “l'importance capitale” accordée par l'ONPO à la sensibilisation et la formation des pèlerins sur les plans “religieux, jurisprudentiel et sanitaire”, afin de “les informer de tous les détails et données

relatifs à l'accomplissement des rites dans des conditions favorables”. Dans ce cadre, l'ONPO s'attelle à “améliorer et à développer la qualité des prestations assurées, à travers l'augmentation du nombre de centres qu'il encadre, qui dépasse les 600 centres de proximité au niveau national et la diffusion de spots via ses pages officielles sur les réseaux sociaux”, ainsi que “l'organisation d'une journée d'information ouverte au niveau de l'aéroport international d'Alger, qui coïncidera avec le départ du premier vol des pèlerins”, a-t-il ajouté. Il a évoqué la phase actuelle relative à la réservation des billets via le portail algérien

du Hadj, officiellement lancée le 24 février dernier et qui se déroule “dans les meilleures conditions techniques et organisationnelles”. Le pèlerin devra “compléter, prochainement, certaines procédures essentielles liées à l'hébergement dans les hôtels de La Mecque, à l'obtention du visa et à la participation aux sessions de formation”. Dans ce contexte, il a rappelé que le recours au paiement électronique pour le Hadj connaît, cette année, une progression notable et suscite un grand intérêt de la part des citoyens”, ce qui contribue à “assurer la transparence du déroulement du processus”, et ce en coordination avec



“le ministère des Finances, la Banque d'Algérie, le Groupement d'intérêt économique monétique (GIE) et les différentes institutions bancaires”. Le responsable a appelé, enfin, les pèlerins à ne pas se laisser influencer par les rumeurs et informations erronées diffusées sur certaines pages, et à obtenir leurs informations uniquement via les pages officielles de l'ONPO.

La scénariste Sara Berretima porte plainte contre la série “Fatma”

La nouvelle série historique algérienne « Fatma » se retrouve sous le feu des projecteurs. Sara Berretima, scénariste reconnue dans le paysage audiovisuel national, a annoncé via sa page Instagram le dépôt d'une requête judiciaire en référé (en urgence) devant le tribunal d'El Biar. Elle a saisi la justice réclamant l'arrêt immédiat de la diffusion du feuilleton. Dénonçant un scénario qu'elle accuse de plagiat et de reproduction indue de son œuvre, la procédure doit être

examinée ce dimanche à El Biar, et des experts techniques seront nommés par la justice pour instruire l'affaire. Pour l'heure, la production n'a pas publié de communiqué officiel en réponse à cette plainte. **Série « Fatma » 2026 : un récit inspiré des figures emblématiques de l'Algérie du XIX^e siècle** L'intrigue de la série « Fatma » se déroule au milieu du XIX^e siècle, dans les ruelles animées de la Casbah, alors sous occupation coloniale. Le personnage principal, Fatma, est une violoniste

talentueuse dont la carrière et la destinée sont influencées par Zahra, légendaire chanteuse de retour de l'exil. Entre aspirations personnelles et contraintes sociales, elle évolue au sein d'une dynamique de résistance aux normes établies. En particulier autour du personnage d'Ali, symbole de la confrontation entre tradition et liberté individuelle. Le casting rassemble des figures montantes et confirmées du cinéma et de la télévision algériens, parmi elles : • Ritadje Abdallah dans le rôle Fatma.

- Mahfoud Berkane.
- Hichem Benmira.
- Fethi Nouri.
- Mohamed Oughlis.
- Chaima Attalah.
- Mabrouk Farroudji.
- Houria Bahloul.

Sara Berretima dépose une requête judiciaire en référé contre « Fatma » Enfin, la nomination d'experts techniques par le tribunal permettra de déterminer si le scénario de « Fatma » emprunte indûment des éléments protégés par la propriété intellectuelle de Sara Berretima. Rappelons que les audiences en



référé sont conçues pour statuer rapidement afin d'éviter que la diffusion continue. Tout en préservant les droits des parties avant un jugement définitif. Ainsi, le verdict de cette instance pourrait influencer l'orientation de futures productions et la vigilance des scénaristes sur leurs droits d'auteur.

AGROALIMENTAIRE : L'AAPI invite les opérateurs algériens à participer au SIAL Canada 2026 à Montréal

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a invité, lundi dans un communiqué, les opérateurs économiques algériens activant dans le secteur de l'industrie agroalimentaire à participer au Salon international de l'alimentation (SIAL Canada 2026), prévu du 29 avril au 1er mai à Montréal, afin d'explorer les tendances du marché nord-américain et les opportunités d'exportation des produits algériens.

Le SIAL Canada est

l'un des plus importants événements internationaux dans le domaine de l'industrie agroalimentaire, regroupant plus de 1.000 exposants de 44 pays et accueillant près de 21.000 visiteurs professionnels (importateurs, distributeurs, chaînes de distribution, restaurateurs et acteurs institutionnels), a précisé le communiqué.

Le salon couvre plusieurs domaines d'activité, notamment les produits alimentaires, les boissons, les produits laitiers et les produits frais, les chaînes

de distribution, la restauration, l'emballage, la logistique et les chaînes d'approvisionnement.

L'AAPI a souligné que cet événement représente une opportunité pour les entreprises algériennes de renforcer la présence des produits nationaux sur les marchés canadien et américain, d'établir des partenariats commerciaux internationaux et d'explorer les tendances du marché nord-américain et les opportunités d'exportation.

A cet effet, elle a invité les entreprises intéressées à



s'inscrire via le site officiel du salon (www.sialcanada.com) et à contacter le service commercial de l'ambassade du Canada en Algérie (alger-td@international.gc.ca) pour plus d'informations.

TSGP : Un projet structurant pour renforcer la place de l'Afrique sur le marché énergétique mondial

L'Organisation africaine des producteurs de pétrole (APPO) a mis en avant l'importance du gazoduc transsaharien (TSGP) reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger, comme un projet structurant appelé à renforcer la position du continent en tant qu'acteur clé de l'équilibre du marché mondial.

Dans un éditorial publié récemment sur le site web de l'organisation, intitulé "L'Afrique : pivot stratégique du nouvel échiquier énergétique",

le secrétaire général de l'APPO, Farid Ghezali, a souligné que ce projet figure parmi les infrastructures permettant de mieux valoriser les vastes ressources gazières africaines et d'offrir une nouvelle voie d'acheminement vers les marchés internationaux, notamment européens, dans un contexte marqué par des tensions et des perturbations persistantes sur les routes énergétiques traditionnelles.

"Le marché énergétique mondial vit une rupture historique", écrit

le SG de l'APPO, rappelant que "depuis le 28 février 2026, le détroit d'Ormuz -artère vitale transportant 20% du pétrole mondial (17 millions de barils/jour) et un tiers du GNL global- est paralysé par le conflit dans le Golfe".

Selon lui, "ces chocs ne sont pas conjoncturels. Ils redessinent durablement les équilibres géopolitiques et commerciaux de l'énergie pour la décennie à venir".

Dans cette "tourmente", l'Afrique devient l'"élément

central", estime le SG de l'APPO, ajoutant que ses 715 Tcf de réserves gazières (8% des réserves mondiales) et 125 milliards de barils de pétrole positionnent le continent comme une "variable d'ajustement indispensable".

Pour ce faire, l'APPO a défini l'accélération des infrastructures critiques comme une priorité stratégique, parmi lesquelles figure le TSGP, dont la phase I devrait être opérationnelle à l'horizon 2029, ainsi que les hubs de GNL au Mozambique,

au Nigeria et au Sénégal.

Grâce à ces projets structurants, l'Afrique "ne sera pas seulement fournisseur. Elle sera l'architecte", souligne M. Ghezali dans cet éditorial, qui expose la vision de l'APPO pour parvenir à une souveraineté énergétique panafricaine, axée sur l'optimisation de la production, la diversification des marchés, le renforcement des institutions, notamment à travers des fonds souverains communs, ainsi que l'innovation technologique.

PÊCHE CÔTIÈRE : De nouvelles facilitations pour l'acquisition du matériel de pêche

Une nouvelle mesure entrera bientôt en vigueur et permettra aux professionnels de la pêche d'importer des moteurs de moins de cinq ans d'âge, destinés aux navires de pêche côtière, a annoncé le Directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche, Miloud Triaa.

"Cette mesure permettra de renforcer la flotte marine et de remettre en service les navires à l'arrêt", a affirmé M. Triaa à l'APS, notant que cette disposition sera publiée bientôt au Journal officiel.

Il s'agit d'une facilitation accordée au profit des professionnels de la pêche qui s'ajoutera à une multitude de dispositions contenues dans la Loi de finances 2026, entrées en vigueur au début de l'année en cours, dont essentiellement l'autorisation d'importation

de navires de moins de 15 ans, permettant de dynamiser l'investissement dans la pêche hauturière, et l'exemption des droits de douane et l'application du taux réduit de TVA à l'importation de matières premières entrant dans la fabrication d'aliments destinés à l'élevage des produits aquacoles.

Pour les grands bateaux de pêche, il a affirmé que de nombreux opérateurs envisagent l'acquisition de navires spécialisés destinés à opérer notamment dans les eaux d'autres pays partenaires de l'Algérie, dont la Mauritanie.

Dans ce contexte, M. Triaa a annoncé un protocole d'accord de pêche avec la Mauritanie qui devrait être finalisé prochainement, notant que plusieurs cycles de concertation ont "permis d'aboutir à une réduction des droits d'accès de 30 %, puis à la conclusion, en septembre

dernier, d'un accord prévoyant une baisse supplémentaire de 50 %, ce qui devrait renforcer l'attractivité des investissements et encourager les opérateurs à pratiquer la pêche dans l'océan Atlantique".

Selon le même responsable, l'objectif est d'atteindre un volume de 20.000 tonnes de ressources halieutiques provenant de la pêche en haute mer principalement en Mauritanie.

En Algérie, "la priorité du secteur de la pêche est orienté vers l'augmentation de la production de plus de 50.000 tonnes en misant sur la pêche hauturière mais également sur l'aquaculture qui représente actuellement 7% de la production halieutique globale, avec un volume de 7000 tonnes produit en 2025", a affirmé le même responsable.

Concernant la filière du thon rouge, le directeur de la pêche au



ministère a souligné l'intérêt du secteur à valoriser cette ressource à travers le développement des activités d'engraissement.

Actuellement, l'Algérie exporte presque la totalité de son quota de thon pour l'engraissement et la revente, mais de plus en plus d'investisseurs nationaux souhaitent se lancer dans cette filière, a-t-il affirmé, ajoutant que la première ferme pilote

d'engraissement a été créée par un opérateur privé à Tlemcen, avec une annexe à El Tarf.

Il a précisé qu'il s'agit d'une phase expérimentale, affirmant que l'engraissement permet d'accroître les volumes exportables et la valeur marchande, tout en réservant une partie de la production pour le marché local et en assurant sa disponibilité hors saison.

ANNABA / SERVICE PUBLIC

Réception des citoyens par le Chef de daïra pour écouter leurs préoccupations

Imen.B
Dans le cadre de la politique visant à rapprocher l'administration du citoyen et à renforcer la communication directe avec la population, le Chef de daïra d'Annaba a présidé, avant-hier une séance de réception consacrée à l'écoute des préoccupations des citoyens. Cette initiative s'inscrit dans la démarche des autorités locales visant à instaurer un climat de confiance entre l'administration et les administrés, tout en permettant une prise en charge plus rapide et plus efficace des différentes préoccupations exprimées par les habitants. Lors

de cette rencontre, plusieurs citoyens se sont présentés afin d'exposer leurs préoccupations et leurs demandes liées à différents domaines, notamment les questions administratives, sociales ou encore les problématiques liées au cadre de vie. Le chef de daïra a pris le temps d'écouter attentivement chaque requête, tout en donnant les orientations nécessaires aux services concernés afin d'étudier les dossiers présentés et d'y apporter les solutions appropriées dans les meilleurs délais. Ces séances de réception constituent un espace d'échange direct entre les responsables locaux et les citoyens, permettant

de mieux cerner les besoins de la population et d'améliorer la qualité du service public. À travers ce type d'initiatives, les autorités de la daïra d'Annaba réaffirment leur engagement à poursuivre leurs efforts pour répondre aux attentes des citoyens, améliorer la gestion des affaires publiques et renforcer la proximité de l'administration avec la population. Des photos de cette séance de réception ont également été partagées pour illustrer ce moment d'échange et de dialogue entre les responsables locaux et les citoyens.



ANNABA:

Le DASS visite d'inspection de l'établissement de prise en charge des enfants autistes "Basilium"

Imen.B
Dans le cadre du suivi de terrain permanent des activités des centres et institutions spécialisées, et dans un souci d'assurer une prise en charge éducative et pédagogique de qualité au profit des enfants aux besoins spécifiques, le Directeur de l'Action Sociale et de la Solidarité (DASS) de la wilaya d'Annaba a inspecté au sein de l'établissement privé dédié à la prise en charge éducative et pédagogique des enfants atteints d'autisme et de handicap mental "Psyllium". À cette occasion, M. Sari Abdelhamid, Directeur de l'Action Sociale et de la Solidarité de la wilaya d'Annaba, était accompagné de madame Araoubi Fadhila, inspectrice technique et pédagogique de l'éducation spécialisée, ainsi que de M. Nouacer Abdelhamid,

cadre au sein de la direction. Cette visite a permis à la délégation de découvrir de près les différentes infrastructures pédagogiques et les salles dédiées à l'accueil et à l'accompagnement des enfants. Les responsables ont également pris connaissance des programmes éducatifs et des activités de rééducation mis en place par l'établissement afin de développer les capacités cognitives, sociales et comportementales des enfants, tout en favorisant leur intégration progressive dans la société. Les membres de la délégation ont salué les efforts déployés par l'équipe pédagogique et administrative de l'établissement, qui œuvre au quotidien pour offrir un accompagnement adapté et individualisé aux enfants, dans un environnement éducatif



propice à leur épanouissement et à leur développement. La visite s'est achevée par un échange de communication entre le DASS et les parents des enfants pris en charge. Cette réunion a constitué un espace d'échange et de dialogue permettant d'écouter les



préoccupations des familles, de recueillir leurs propositions et de discuter des moyens susceptibles d'améliorer davantage la qualité de la prise en charge. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une série de visites de terrain organisées par la Direction de l'Action Sociale et de la

Solidarité, visant à accompagner les établissements spécialisés et à soutenir toutes les initiatives contribuant à l'amélioration de la prise en charge des catégories vulnérables, dans le respect des valeurs de solidarité et de protection sociale.

ANNABA / AMÉLIORATION DES SITES URBAINS

Poursuite des travaux d'aménagement urbain et de réfection des chaussées au Valmassort

S.F
Les travaux d'aménagement urbain et de réfection des chaussées se poursuivent au niveau de la cité Valmassort, dans le cadre d'un programme visant à améliorer le cadre de vie des habitants et à moderniser les infrastructures urbaines. Selon les informations recueillies, les équipes techniques ont entamé les

opérations d'aménagement et de revêtement en bitume (asphaltage) de plusieurs axes routiers de ladite localité, afin d'améliorer la circulation automobile et des piétons et de renforcer la qualité des voies publiques. Ces travaux s'inscrivent dans un programme plus large de réhabilitation urbaine, qui concerne progressivement plusieurs quartiers de la ville d'Annaba. Les autorités

locales ont indiqué que l'opération se poursuivra dans les prochains jours afin de toucher d'autres zones nécessitant des interventions similaires. À travers ces projets, les pouvoirs publics entendent améliorer les conditions de déplacement, renforcer la sécurité routière et offrir un environnement urbain plus agréable aux citoyens.



ANNABA / HORAIRES NOCTURNES

ALGERIE POSTE ouvre exceptionnellement la nuit certains guichets de poste durant les dix derniers jours du Ramadhan



Imen.B

La wilaya d’Annaba a annoncé, en coordination avec Algérie Poste, l’ouverture exceptionnelle après la rupture du jeûne (f’tour) de plusieurs bureaux de poste durant la soirée à l’occasion des dix derniers jours du mois sacré de Ramadhan, afin de répondre aux besoins croissants des citoyens pendant cette période. Selon le communiqué, cette mesure entrera en vigueur à partir du mardi 10 mars jusqu’au jeudi 19 mars 2026, avec des horaires d’ouverture nocturnes de 21h00 à 23h00, à l’exception du vendredi. Cette initiative vise à garantir la continuité du service public et à faciliter l’accès des usagers aux différentes prestations postales et

financières, notamment en soirée, période où l’affluence est généralement plus importante durant le mois de Ramadan. Cette démarche s’inscrit dans le cadre des efforts déployés par Algérie Poste pour améliorer la qualité de ses services et offrir davantage de flexibilité aux clients, notamment en ce qui concerne les opérations courantes telles que les retraits d’argent, les consultations de comptes ou encore les différentes transactions financières. Les bureaux de poste concernés par cette ouverture nocturne sont la grande poste , Menadia , au niveau du port d’Annaba, El Hadjar – Fadila Saâdane, El Bouni – Allelick ainsi qu’Oued Forcha, Sidi Amar, Aïn El Berda, Berrahal, boulevard Colonel Amirouche – La Colonne (Ghzela). Les autorités locales invitent ainsi les citoyens à profiter de ces horaires supplémentaires afin d’effectuer leurs démarches dans de meilleures conditions, tout en contribuant à réduire la pression habituelle observée dans les bureaux de poste durant cette période du mois sacré.

ANNABA / SÛRETÉ DE WILAYA

Saisie de plus de 4.400 comprimés psychotropes et près de huit (8) kg de drogue

S.F

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, les services opérationnels spécialisés de la sûreté de wilaya poursuivent leurs efforts pour endiguer ce fléau. À ce titre, le service régional de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes d’Annaba a réussi, en un laps de temps réduit et à la suite de deux opérations distinctes, à démanteler deux réseaux criminels organisés spécialisés dans la commercialisation de drogues et de substances psychotropes. La première opération s’est soldée par l’arrestation de deux individus âgés de 25 et 38 ans, soupçonnés d’être impliqués dans une affaire de possession, transport et mise en vente illégale de substances psychotropes, dans le cadre d’un groupe criminel organisé. Les investigations ont permis la saisie de 4 497 comprimés psychotropes, d’une somme d’argent provenant des revenus criminels, de trois téléphones portables ainsi que d’un véhicule touristique utilisé pour le transport et la distribution de ces substances. Les mis en cause sont également poursuivis pour détention de marchandises étrangères sensibles destinées à la contrebande sans documents



justificatifs au regard de la législation en vigueur. La seconde opération a permis l’interpellation de deux autres suspects, un homme et une femme âgés de 41 et 46 ans, impliqués dans une affaire de possession, stockage, transport et commercialisation de stupéfiants (résine de cannabis) dans le cadre d’un réseau criminel organisé, avec des faits liés également au blanchiment d’argent. Cette intervention a conduit à la saisie de 7 kg et 800 grammes de cannabis, de quatre téléphones portables et d’un véhicule touristique servant au transport et à la distribution de la drogue. Après l’achèvement de l’ensemble des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Oued Zenati et celui près le tribunal d’El Hadjar, afin de répondre des faits qui leur sont reprochés.

ANNABA / EDUCATION NATIONALE

Visite d’inspection pour suivre le déroulement des épreuves du deuxième trimestre



S.F

Dans le cadre du suivi du bon déroulement des évaluations scolaires, le directeur de l’Éducation de la wilaya d’Annaba, Mokhtar El Aouamer, a effectué, mardi-matin, une visite d’inspection dans plusieurs établissements éducatifs afin de s’enquérir des conditions de déroulement des épreuves du deuxième trimestre. Cette tournée de terrain a concerné plusieurs établissements scolaires, notamment le lycée Saint-Augustin, l’école primaire Rizzi Amor, le lycée ‘‘Aouachria Mohamed’’, ainsi que le CEM ‘‘Khalij El-Morjane’’. Lors de cette visite, le responsable du secteur a pris connaissance des conditions organisationnelles et pédagogiques dans lesquelles se déroulent les épreuves, veillant à la disponibilité de l’ensemble des moyens nécessaires pour assurer leur déroulement dans les meilleures

conditions. Il a également observé les différentes mesures mises en place par les équipes éducatives afin de garantir discipline, organisation et sérénité au sein des établissements. Par ailleurs, le directeur de l’Éducation a pris le temps d’écouter les préoccupations des équipes administratives et pédagogiques, saluant les efforts déployés dans l’encadrement et l’accompagnement des élèves durant cette période d’évaluation. Il a, à cette occasion, insisté sur l’importance de maintenir un climat propice au travail, permettant aux élèves de passer leurs examens dans le calme et la concentration. Ces visites s’inscrivent dans le cadre du suivi régulier assuré par la Direction de l’Éducation afin de garantir le bon fonctionnement de l’activité pédagogique et d’améliorer la qualité de l’enseignement au sein des établissements scolaires de la wilaya.

EL TARF / SÛRETÉ DE WILAYA

La police démantèle un réseau de trafic de drogues et de psychotropes à Drean



Imen.B

Les services de la sûreté de wilaya d’El Tarf, représentés par la Brigade Mobile de la Police Judiciaire (BMPJ) de Drean, ont récemment mené deux opérations distinctes qui ont permis l’arrestation de trois individus impliqués dans le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes. Selon les informations communiquées par les services de police, ces interventions s’inscrivent dans le cadre de la lutte continue contre les différentes formes de criminalité, notamment la commercialisation illégale de stupéfiants et de psychotropes qui constituent une menace pour la sécurité et la santé publique. Les deux opérations, menées sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, ont abouti à la saisie d’une quantité importante de substances

illicites. Les policiers ont récupéré 200 capsules de psychotropes, ainsi qu’une demi-plaque de kif traité d’un poids de 39 grammes. Les enquêteurs ont également saisi une somme d’argent provenant des revenus de l’activité criminelle, ce qui confirme l’implication des suspects dans un réseau de vente et de distribution de ces substances prohibées. À l’issue des procédures légales et de l’enquête menée par les services compétents, les trois suspects ont été présentés devant le parquet territorialement compétent. Ils devront répondre des accusations de possession et de trafic illégal de drogues et de substances psychotropes en vue de leur commercialisation. Cette opération illustre l’engagement constant des services de la sûreté de wilaya d’El Tarf dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et la protection de la société contre les dangers liés à ce phénomène.

ANNABA

Interventions des équipes de l'Office National de l'Assainissement

S.F
Les équipes d'intervention de l'Office National de l'Assainissement (ONA) poursuivent leurs opérations de maintenance et de prévention à travers plusieurs communes de la wilaya d'Annaba, dans le cadre du suivi régulier du réseau d'assainissement et de la préservation de l'environnement urbain. Dans ce contexte, une opération préventive a été menée au niveau de la route de l'Edough, dans la commune de Seraïdi, où les agents ont procédé au curage

et au débouchage du réseau d'assainissement, afin d'assurer le bon écoulement des eaux usées et prévenir d'éventuels engorgements. Par ailleurs, une autre intervention a été réalisée à la cité du 08 Mars, à proximité de l'école primaire "Foudhil El-Ouertlani", où les équipes techniques sont intervenues pour lever un bouchon dans le réseau d'assainissement, rétablissant ainsi le fonctionnement normal du système. Dans le cadre des opérations de maintenance des équipements,

les agents ont également procédé au retrait d'une pompe au niveau de la plage d'Aïn Achir, en vue de son transfert vers la station d'El Kharouba, afin de renforcer les capacités techniques de cette installation. Ces différentes interventions s'inscrivent dans le cadre des programmes réguliers de maintenance et d'entretien menés par l'Office National de l'Assainissement, visant à garantir la continuité du service public et à améliorer les conditions sanitaires et environnementales au profit des citoyens.



ANNABA / El Hadjar

Suivi des projets de développement : Réalisation d'un réseau d'éclairage public à la cité "Reffes Hamidou"



Imen.B
Dans le cadre du suivi régulier des projets de développement local, les autorités poursuivent leurs efforts pour améliorer les infrastructures de base et renforcer les équipements publics au niveau de la commune d'El Hadjar. Ainsi, en date du lundi 09 mars 2026, une opération de suivi a été consacrée au projet de réalisation d'un réseau d'éclairage public à la cité Reffes Hamidou, anciennement connu sous l'appellation « Sidi Bek », relevant de la commune d'El Hadjar. Le projet vise principalement à moderniser et à renforcer le réseau d'éclairage public dans ce quartier afin d'améliorer la sécurité et le confort des habitants, notamment durant la nuit. Les travaux engagés portent essentiellement sur plusieurs volets techniques importants. Parmi les principales interventions prévues figurent l'installation de nouveaux poteaux d'éclairage ainsi que le renouvellement des câbles électriques,

afin de garantir une distribution plus fiable et plus performante de l'énergie électrique. Le projet prévoit également la généralisation de la technologie LED, reconnue pour sa faible consommation d'énergie et sa durabilité. L'utilisation de ce type d'éclairage permettra d'assurer une luminosité plus efficace tout en réduisant les coûts énergétiques et en contribuant à la préservation de l'environnement. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à améliorer le cadre de vie des habitants de la cité "Sidi Bek", en renforçant les infrastructures de proximité et en développant les services publics à travers l'ensemble du territoire de la daïra. À travers ce type de projets, les autorités locales réaffirment leur volonté de poursuivre les programmes d'aménagement urbain et d'équipement, afin d'offrir aux citoyens un environnement plus sûr, mieux éclairé et répondant aux exigences du développement local durable.

Exploit médical inédit en Afrique : Le CHU d'Oran réussit deux interventions avec la technologie TriClip



Le service de cardiologie du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) d'Oran vient de marquer l'histoire médicale en Afrique en réalisant avec succès deux interventions inédites sur la valve tricuspide grâce à la technologie TriClip. Ces procédures ont été pratiquées sur des patientes âgées de 72 et 73 ans, souffrant d'une insuffisance sévère de cette valve cardiaque, une pathologie complexe entraînant fatigue intense, essoufflement et détérioration rapide de la qualité de vie. La chirurgie traditionnelle, trop risquée pour ces patientes en raison de leur âge et de leur état de santé, a été remplacée par une approche mini-invasive offrant sécurité et efficacité. La technique TriClip consiste à introduire un dispositif miniature via une veine de la cuisse, puis à le guider par cathéter jusqu'au cœur. Le clip rapproche les feuillets de la valve tricuspide, réduisant le reflux sanguin et rétablissant une circulation plus stable. Cette approche réduit significativement les

risques opératoires, la durée d'hospitalisation et le temps de récupération. Tout en maintenant une précision optimale grâce à un guidage échographique et radiologique. **Le CHU d'Oran signe une première médicale en Afrique avec un appui international** La professeure Nadia Laaradj a dirigé l'équipe nationale qui a réalisé les interventions, avec l'assistance du docteur Aoumer et la collaboration du Dr Marco Di Marco, expert italien. Ce partenariat souligne l'importance de la coopération internationale pour le transfert des technologies de pointe et le renforcement des compétences locales. Selon la professeure Laaradj, « la réussite de ces deux interventions constitue une étape historique pour la cardiologie en Algérie et en Afrique ». Mettant en avant le travail collectif et l'effort constant de formation et de modernisation du service de cardiologie du CHU d'Oran.

A Gaza, Amnesty International s’alarme de l’impact sur les femmes de l’effondrement du système de santé

L’organisation dénonce, dans un rapport, une hausse « exponentielle » des pathologies maternelles et néonatales touchant les Palestiniennes face à des infrastructures médicales exsangues, des souffrances exacerbées par les déplacements de masse, le manque de nourriture et les restrictions israéliennes de l’aide humanitaire, selon le monde fr.

Les conséquences dévastatrices de la guerre menée par Israël à Gaza ont poussé les femmes et les filles « au bord du précipice », s’est alarmé, mardi 10 mars, Amnesty International, dénonçant un effondrement sans précédent du système de santé palestinien, dans un rapport publié après vingt-neuf mois de conflit.

L’organisation de défense des droits humains y souligne que les Palestiniennes subissent des préjudices « aggravés et potentiellement mortels », des souffrances exacerbées par les déplacements de masse,

le manque de nourriture et les restrictions israéliennes de l’aide humanitaire. La secrétaire générale de l’ONG, Agnès Callamard, a fustigé une « érosion systématique » de leurs droits, dénonçant un « acte de guerre délibéré » visant les femmes et les filles », s’inscrivant, selon l’organisation, dans la continuité du « génocide » perpétré dans l’enclave palestinienne.

Ce constat alarmant s’appuie sur des entretiens menés en février avec 41 femmes déplacées, dont plusieurs enceintes ou atteintes de cancers, et 26 professionnels de la santé. Sur le terrain, ces derniers décrivent une hausse « exponentielle » des pathologies maternelles et néonatales, face à des infrastructures médicales exsangues : près de 60 % des points de santé sont hors d’usage, selon l’Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dans la bande de Gaza, les unités néonatales fonctionnent jusqu’à 170% de leurs capacités, poussant les soignants à placer

parfois trois nouveau-nés par couveuse. Parallèlement, 46 % des médicaments essentiels demeurent en rupture de stock. Cette pénurie oblige à la réutilisation de matériel à usage unique ou l’emploi d’anesthésiants périmés. De plus, 37 000 femmes enceintes et allaitantes souffriront de malnutrition aiguë d’ici à la mi-octobre 2026, d’après les Nations unies.

« Catastrophes en cascade »

De jeunes mères ont ainsi raconté avoir vécu leur grossesse et leur convalescence dans des tentes surpeuplées, exposées au froid et à la pollution. Hind, 22 ans, a expliqué n’avoir pesé que 43 kilos à l’accouchement, donnant naissance à un bébé prématuré souffrant d’une double infection pulmonaire.

Les patientes atteintes de maladies chroniques sont également frappées de plein fouet. Plus de 18 500 malades requièrent aujourd’hui une évacuation médicale urgente. « Aucun hôpital de Gaza n’offre actuellement de radiothérapie



», a témoigné une infirmière. Or, le processus d’évacuation est « complètement arrêté » depuis la fermeture des points de passage, notamment Rafah, consécutive à l’offensive conjointe des Etats-Unis et d’Israël contre l’Iran fin février. Bien qu’un accord de « cessez-le-feu » ait été conclu en octobre 2025, les opérations militaires se poursuivent. Le ministère de la santé de Gaza a recensé 630 morts supplémentaires, dont 202 enfants et 89 femmes, entre cet accord et fin février 2026. Ce bilan « s’ajoute aux plus de

72 000 personnes tuées depuis le 7 octobre 2023 ». Enfin, l’acheminement des soins est assombri par les menaces de suspension pesant sur 37 organisations d’aide humanitaire, notamment Médecins sans frontières dont l’agrément n’a pas été renouvelé. Face à ces « catastrophes en cascade », Amnesty International appelle les Etats à exercer une pression diplomatique et économique sur Israël pour lever « entièrement » le blocus et garantir l’accès vital aux soins.

Renault prévoit de ne plus vendre de voiture uniquement à essence ou diesel d’ici à 2030 en Europe

Le constructeur intègre pleinement l’hybride dans sa stratégie, revenant ainsi sur son ambition du tout-électrique pour la fin de la décennie, mais se distingue de son rival Stellantis, qui veut relancer des modèles à essence et diesel, selon le monde fr.

Le groupe Renault, qui présente mardi 10 mars son plan stratégique 2026-2030, mise sur l’électrique et l’hybride en prévoyant de cesser de vendre des voitures Renault uniquement à essence ou diesel d’ici à 2030 en Europe.

« D’ici 2030, la marque Renault vise 100 % de ventes électrifiées en Europe et 50 % hors d’Europe », a précisé un communiqué du groupe, qui affirme vendre encore actuellement en Europe 40 % de modèles purement thermiques. La marque vise plus précisément en Europe 50 % de tout-électrique et 50 % de véhicules hybrides, a ajouté le groupe.

Le constructeur français a infléchi sa stratégie en élargissant aux hybrides son objectif précédent, datant de 2021, qui prévoyait 100 % de véhicules tout-électriques d’ici



à 2030. Mais depuis, les ventes de voitures tout-électriques ont été plus lentes que prévu et l’Union européenne (UE) a assoupli en décembre son objectif d’électrification pour 2035, en ouvrant la porte aux hybrides. Renault prévoit d’ailleurs de maintenir des modèles hybrides en Europe après 2030. Malgré cet infléchissement, le constructeur automobile se distingue de son rival Stellantis, qui veut relancer des modèles à essence et diesel.

Le constructeur français prévoit de lancer 36 nouveaux

modèles, dont 16 électriques. C’est plus que les 32 modèles sortis entre 2021 et 2025. Le nouveau plan parie aussi sur trois marchés internationaux : Inde, Corée et Amérique latine. C’est pour ces régions que le groupe développera 14 des 36 nouveaux modèles prévus. Douze nouveaux modèles sous marque Renault seront aussi lancés en Europe.

Nouveau modèle en moins de deux ans

Par marques, Renault vise d’ici à 2030 plus de 2 millions de véhicules vendus par an, contre 1,6 million actuellement,

dont 50 % hors d’Europe. Actuellement cette part est de 38 %. Dacia, sa marque low cost, doit, elle aussi, accélérer son électrification, qui représentera les deux tiers de ses ventes en 2030, avec 4 véhicules électriques, contre un seul pour l’instant.

Dans la catégorie électrique, le constructeur accorde une large place aux futurs modèles avec prolongateur d’autonomie, un petit moteur thermique qui recharge la batterie et qui permettra, selon le groupe, d’atteindre jusqu’à 1 400 km d’autonomie avec des émissions inférieures à 25 grammes de CO2/km.

Le constructeur a également annoncé une ambition technologique « à l’égal des Chinois » avec l’objectif des batteries rechargeables en dix minutes et des moteurs sans terre rare, développés en Europe et pour l’Europe.

Il lancera aussi dès cette année un modèle « défini par logiciel » (software defined vehicle), c’est-à-dire dont le logiciel peut, comme un smartphone, être mis à jour à distance et offrir de nouvelles fonctionnalités. Le

premier, lancé dans le courant de 2026, sera un véhicule utilitaire électrique, un Trafic, fabriqué à Sandouville, en Normandie.

Le but de Renault est de réduire ses coûts de production, en particulier ceux des voitures électriques de segment C (voitures compactes de taille moyenne), grâce à une nouvelle plateforme technologique qui permettra d’ajouter des prolongateurs d’autonomie. Elle comprendra aussi un nouveau système d’exploitation, codéveloppé avec Google, sur base Android. Cette plateforme, baptisée RGEV Medium 2.0, sera développée « principalement en France ». Et le constructeur veut désormais, comme ses rivaux chinois, « développer tous ses nouveaux modèles en moins de deux ans ».

Il annonce même, à l’image de BMW et de Hyundai, l’intégration de « 350 robots humanoïdes pour les tâches pénibles ou à très faible valeur ajoutée » dans ses usines et l’aide de l’intelligence artificielle pour réduire ses coûts de production.

Donald Trump cherche une issue à la guerre en Iran mais peine à la dessiner



Le président américain a vanté, lundi depuis la Floride, les succès déjà obtenus par Washington sur un plan militaire, mais il n'a donné aucune perspective claire de sortie du conflit, laissant se perpétuer l'impression d'une improvisation, selon le monde fr. Les Etats-Unis n'ont pas encore achevé leur « petite excursion » en Iran, mais ce sera fait « à court terme ». Sans fixer de calendrier contraignant, Donald Trump a tenté de rassurer le

public américain, mais aussi le reste du monde, lundi 9 mars, au sujet de la guerre en cours, qui provoque des perturbations commerciales et énergétiques majeures. S'exprimant depuis la Floride, d'abord devant les républicains de la Chambre des représentants, réunis pour leur colloque annuel, puis face à la presse, le président américain a vanté les succès déjà obtenus sur un plan militaire. Mais il n'a dessiné aucune perspective claire de sortie du conflit,

laissant se perpétuer l'impression d'une improvisation, au fil des événements.

« Nous pourrions appeler ça tout de suite un succès énorme, ou bien nous pourrions aller plus loin. Et nous allons aller plus loin. Mais le plus gros risque de cette guerre a été éliminé depuis déjà trois jours », a plaidé Donald Trump. Selon lui, les Etats-Unis et Israël sont très en avance sur leur calendrier opérationnel, ayant déjà réalisé ce qu'ils pensaient accomplir en un mois.

PRIX DES CARBURANTS :

La France n'a pas de marge de manœuvre budgétaire pour répondre à la hausse

Malgré la pression du RN et de LFI, le gouvernement écarte à ce stade l'instauration d'un nouveau « bouclier tarifaire », comme celui, très coûteux, mis en place après l'invasion de l'Ukraine, selon le monde fr. Bloquer les prix des carburants ? Baisser la TVA sur l'essence et le gazole ? Recréer des aides pour alléger la facture énergétique des Français ? C'est non, trois fois non. Les responsables du gouvernement le martèlent depuis que les

attaques américano-israéliennes en Iran ont fait bondir les cours du pétrole et du gaz, et propulsé le baril bien au-delà des 100 dollars (environ 86 euros) : malgré la pression politique qui monte, il n'est pas question à ce stade de mettre en place un nouveau « bouclier tarifaire », comme celui instauré en 2021-2022.

Il est « trop tôt » pour parler d'aides à l'achat de carburant, a réaffirmé la ministre déléguée à l'énergie et porte-parole du gouvernement, Maud Bregeon,

lundi 9 mars sur RTL. Quant à baisser la TVA ou l'accise sur les produits pétroliers, c'est tout bonnement « inconcevable » à ses yeux, avait-elle déclaré le 4 mars. « Passer la TVA à 5,5 % sur l'ensemble des produits énergétiques, ça coûte 17 milliards d'euros », a précisé la ministre, lundi, pour écarter cette piste. Le Rassemblement national l'évalue plutôt à 12 milliards d'euros en se concentrant sur les carburants, le fioul et le gaz.



En Centrafrique, un employé français de MSF arrêté sur soupçons d'activités subversives

Interpellé aux alentours de Zemio, dans le sud-est du pays, il est soupçonné d'« activités visant la déstabilisation de la situation sécuritaire dans la préfecture du Haut-Mbomou » et notamment de pousser l'ethnie Azandé à se « dresser contre les autorités », selon le monde fr. Un citoyen français, employé selon le ministère de la défense centrafricain par l'ONG Médecins sans frontières (MSF), a été interpellé, le 3 mars 2026, aux alentours de la localité de Zemio (République centrafricaine, RCA), a annoncé, lundi 9 mars, le ministère dans un communiqué. Cette arrestation est justifiée par « de sérieux soupçons d'activités visant la déstabilisation de la situation sécuritaire dans la préfecture du Haut-Mbomou », notamment « des contacts avec des éléments criminels » et « une



agitation subversive auprès de la population locale de l'ethnie Azandé » pour « la dresser contre les autorités légalement élues en RCA ».

« Ce dossier est suivi très attentivement par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et notre ambassade en République centrafricaine, qui a pu s'assurer qu'il va bien », a réagi le Quai d'Orsay, selon qui l'ambassade

« est en dialogue étroit avec les autorités centrafricaines à son sujet ».

L'homme, détenu par la gendarmerie, est entré illégalement en Centrafrique par la République démocratique du Congo (RDC) en contournant les points de passage établis et ne disposait pas de document justifiant de la légalité de sa présence sur le territoire centrafricain. Il sera

transféré dans les prochains jours à Bangui pour « établir toutes les circonstances de l'affaire, y compris » son « implication possible (...) dans un réseau plus large de déstabilisation des institutions républicaines

Selon le Quai d'Orsay, le travailleur humanitaire travaillait dans le camp de réfugiés azandé de Zapay en RDC et s'est rendu dans la ville de Zemio, en RCA, « de manière ponctuelle dans le cadre de ses activités professionnelles » et « dans le cadre strict de ce projet ». Contactée par l'Agence France-Presse (AFP) à Bangui, MSF n'a pas souhaité commenter. Jean-Noël Barrot en déplacement en Centrafrique

La situation sécuritaire en Centrafrique, Etat enclavé d'Afrique centrale, s'est améliorée après la sanglante guerre civile des années 2010. Mais la ville de

Zemio et la préfecture du Haut-Mbomou, à la frontière avec le Soudan du Sud et la RDC, sont des zones particulièrement sensibles pour les autorités.

Des affrontements y ont notamment opposé au début de janvier l'armée centrafricaine, épaulée par des paramilitaires russes, à la milice Azandé Ani Kpi Gbè (AAKG), un groupe armé issu de la communauté Azandé, majoritaire dans la région. Dans son communiqué, le ministère centrafricain fait état dans la zone de « tentatives d'ingérence extérieures et de la diffusion de fausses informations dans le but de saper la confiance de la population envers les autorités légitimes et leurs alliés ».

L'annonce de cette arrestation survient peu avant le déplacement prévu jeudi à Bangui du ministre des affaires étrangères

EN :
Le flanc gauche sous surveillance



L'absence de Jaouen Hadjam risque finalement de durer plus longtemps que prévu, ce qui oblige le staff technique de l'équipe nationale à envisager plusieurs scénarios à l'approche des prochaines échéances. Touché à la cheville lors du match face au Burkina Faso le 28 décembre, en phase de groupes, le latéral gauche algérien avait été mis à la disposition de son club, les Young Boys de Berne, afin de poursuivre ses soins. Cette décision était intervenue juste avant le huitième de finale

face à la RD Congo. À l'époque, l'objectif de la sélection était de voir le joueur récupérer rapidement et, si possible, reprendre la compétition dans des délais relativement courts. Mais la blessure s'est finalement révélée plus sérieuse que prévu. Déjà, sur place, au Maroc, le staff médical de la sélection avait émis des doutes sur la nature exacte du problème. Dans un premier temps, le discours se voulait rassurant, certains allant même jusqu'à évoquer un éventuel retour durant la compétition.

Pourtant, nous avons révélé en exclusivité que la situation était plus préoccupante et que Chergui, lui aussi blessé durant le tournoi, avait finalement plus de chances de retrouver les terrains plus rapidement que le joueur des Young Boys. À moins de cent jours de la Coupe du monde, cette situation commence logiquement à inquiéter. L'équipe nationale pourrait être contrainte d'anticiper et de réfléchir à des solutions alternatives afin de parer à toute éventualité. Du côté du club suisse, on laisse

entendre que le joueur sera préservé et que le protocole de soins sera respecté à la lettre, voire prolongé si nécessaire, afin de lui permettre de renforcer correctement sa cheville sérieusement touchée, avant toute reprise. Une approche prudente qui pourrait toutefois retarder davantage son retour et poser la question de son état de forme à l'approche du Mondial, aussi bien sur le plan physique que psychologique. Dans ce contexte, certaines pistes commencent naturellement

à émerger pour renforcer le flanc gauche de la défense. Les profils du Havrais Zouaoui et du Belouizdadi Khacef apparaissent comme des options potentielles qui font partie des plans élargis. Pour l'heure, Rayan Aït-Nouri et Mehdi Dorval restent les deux solutions les plus évidentes dans ce couloir. Malgré des statistiques intéressantes cette saison en Serie B italienne, Dorval ne semble toutefois pas avoir totalement convaincu le sélectionneur, même si sa présence lors du prochain stage paraît quasiment acquise.

Nantes vire son coach et rappelle Vahid Halilhodzic



Coup de théâtre au FC Nantes. Si le sort d'Ahmed Kantari était scellé depuis la défaite face à Angers, les Canaris ont choisi de le remplacer par l'un de ses anciens coaches, Vahid Halilhodzic.

Le suspens était terminé pour Ahmed Kantari. Après une défaite concédée à domicile contre Angers (0-1) qui a scotché le club des bords de l'Erdre à la 17^e place du classement de Ligue 1, le successeur de Luis Castro sur le banc du FC Nantes se savait condamné. Un échec qui n'aura duré que trois mois, mais qui

risque de participer au naufrage du FCN puisque Kantari a réussi à faire pire que le bilan de Raymond Domenech sur ses sept premiers matches (1 seule victoire). Pour sauver son club, la famille Kita espère un miracle à neuf journées du terme.

Un miracle que devra réaliser le remplaçant de Kantari. Et comme cela était pressenti, les patrons des Canaris ont décidé de rappeler un ancien de la maison. Mais pas Antoine Kombouaré, traditionnel pompier de service récemment recruté par le Paris FC. Alors qu'une solution interne était

évoquée (Stéphane Morerau), le nom de Pierre Aristouy revenait avec insistance. Au final, Ouest-France et L'Équipe annoncent en chœur que l'heureux élu est Vahid Halilhodzic.

Un passage marqué par le drame Sala

À 73 ans, le Bosnien va reprendre du service après trois ans et demi d'inactivité suite à son départ en août 2022 de la sélection du Maroc. Halilhodzic a l'avantage de bien connaître la maison nantaise pour y avoir joué entre 1981 et 1986. Le technicien a également entraîné les Canaris lors de la saison 2018-2019. À l'époque, il avait

remplacé Miguel Cardoso avant de finir la saison à la 12^e place. Cependant, son passage sur le banc du FCN avait surtout été marqué par la disparition tragique en mer d'Emiliano Sala en janvier 2019. Rappelé une nouvelle fois comme pompier de service, Halilhodzic a donc fait fi de ses divergences passées avec les Kita pour aider le FCN.

En effet, le Bosnien avait balancé sur les méthodes de Franck Kita en décembre 2022. «Je leur ai proposé 55 joueurs, ils n'en ont pas pris un seul. Des joueurs voulaient venir jouer pour moi, parce qu'ils me

connaissaient. Mais quand je disais à « fils » (Franck Kita) que lui, c'était un salaire de 100 000, il proposait 25 000. Le joueur me disait qu'il ne comprenait pas. Ce n'est pas comme cela qu'on négocie ! S'il demande 100 000, tu proposes 70 000 et on se met d'accord autour de 85 000. Je ne pouvais pas accepter ce qu'il se passait à Nantes. Mogi Bayat me disait : «Ce joueur, il est bon», je répondais : «C'est moi qui décide s'il est bon !» Ah, celui-là...» Aujourd'hui loin de tout ça, Halilhodzic a neuf matches pour réaliser un miracle.



Jony Ive a encore frappé La Ferrari Luce est-elle le plus bel objet tech de 2026 ?

Le 3 février dernier, au sommet de la tour Transamerica Company, Ferrari a levé le voile sur l'intérieur de sa première voiture électrique. Face à la baie de San Francisco, Jony Ive et Marc Newson, les deux stars du design mondial réunies au sein du studio LoveFrom, ont présenté le fruit de plusieurs années de travail acharné. Baptisé Luce, ce modèle marque un « virage » esthétique et technologique pour la marque au cheval cabré. Ferrari s'entoure de deux figures majeures du design pour sa première voiture électrique. La scène choisie par le constructeur automobile italien n'avait rien d'anodin. Depuis le 27^e étage du gratte-ciel dominant la baie de San Francisco, Ferrari a officialisé le nom de son modèle électrique, jusqu'alors désigné en interne sous le code « 244 ». John Elkann, président de Ferrari, a expliqué que l'appellation « Luce » faisait référence au dôme illuminé du gratte-ciel californien. En plus du nom donné à son nouveau modèle, la marque italienne en a également profité pour dévoiler l'habitacle. Ferrari s'est pour cela entourée de références du design industriel. Est-il vraiment encore

nécessaire de présenter Jony Ive et Marc Newson ? Le premier a largement contribué à façonner l'identité visuelle d'Apple pendant deux décennies, avec des produits comme l'iMac, l'iPod ou l'iPhone. Le second partage la même attention portée aux matériaux, au détail et au minimalisme fonctionnel. Le projet a mobilisé une soixantaine de créatifs pendant plus de quatre ans. Ferrari a par ailleurs précisé que la silhouette extérieure du véhicule, encore tenue secrète, sera dévoilée au mois de mai. Quand l'héritage de Ferrari dialogue avec les codes d'Apple ? À l'intérieur, la Ferrari Luce repose sur une planche de bord volontairement épurée, dominée par des écrans aux formes arrondies rappelant les codes du design et des interfaces développés chez Apple. Le bloc d'instrumentation, solidaire du volant, affiche trois cadrans à aiguilles évoquant les compteurs historiques de la marque italienne, tout en intégrant un écran central de 12,86 pouces gradué jusqu'à 320 km/h. Deux écrans latéraux fournissent des informations liées aux forces subies par le véhicule et à la gestion de la puissance électrique. Ces paramètres sont pilotés via des palettes au volant,



réparties sur cinq niveaux. L'ergonomie a été pensée pour recentrer l'attention sur la conduite, avec des écrans dédiés presque exclusivement aux informations dynamiques. Une mise sur la route attendue d'ici la fin de l'année. Le volant en aluminium recyclé, allégé de 400 grammes par rapport à un modèle standard, intègre l'essentiel des commandes, dont les modes de conduite et les réglages d'assistance. Au centre de la planche de bord, l'écran multimédia de 10,12 pouces repose sur un support articulé permettant de l'orienter vers le conducteur ou le passager. Une rangée d'interrupteurs physiques, intégrée à sa base, est dédiée à la climatisation et à la ventilation des sièges. Ferrari et LoveFrom ont

également accordé une attention particulière aux matériaux. Le verre remplace largement le plastique, notamment pour la console centrale et les commandes, produites avec le verrier américain Corning. Les écrans OLED sont fournis par Samsung, tandis que la clé électronique et le levier de vitesses adoptent eux aussi un traitement en verre poli. Ferrari a confirmé que les premiers exemplaires de la Luce sortiront d'une nouvelle usine située à Maranello avant la fin de l'année. Le constructeur n'a néanmoins pas encore communiqué de tarif officiel. La présentation de la carrosserie du véhicule est, elle, attendue au mois de mai.

Un casque à vélo gonflable qui tient dans la poche

Le port du casque sur un vélo ou sur une trottinette est un impératif mais il est vrai que c'est un compagnon un peu encombrant quand il n'est pas sur sa tête. Pourtant, la fréquence et la gravité des accidents en ville ont énormément augmenté et devraient nous inciter à la prudence. Les start-up ne sont pas en reste pour innover dans ce domaine et nous faire adopter cet équipement : les dernières trouvailles sont les casques gonflables, pliables à ranger dans sa poche. Les innovations destinées à protéger les cyclistes se multiplient. L'une des dernières en date concerne un casque gonflable, qui présente le double avantage d'être particulièrement résistant aux chocs et facile à transporter. Une start-up allemande, Inflabi,

vient de présenter un concept inédit de casque pour cycliste particulièrement pratique. Pour l'instant encore au stade de prototype, mais breveté, il combine différentes chambres à air qui, une fois gonflées, sont censées assurer une bonne protection de la tête en cas de chute. La start-up prétend même que son concept absorbe jusqu'à 4 fois plus de chocs qu'un casque traditionnel en mousse. À noter qu'il a été conçu de telle manière qu'il peut s'adapter à la taille de la tête de n'importe qui et que quelques secondes suffisent pour le gonfler puis le dégonfler. D'autre part, le fait que ce casque ne soit pas du tout encombrant pourrait également encourager tous les cyclistes qui ont l'habitude de se déplacer sans d'en utiliser enfin un, indispensable à leur sécurité.

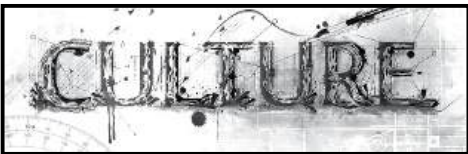


Dans l'esprit, ce concept se rapproche de ce que propose déjà la start-up française Bumpair avec son casque gonflable, doté d'une structure textile très résistante et d'air sous pression, destiné à protéger efficacement la tête. Selon le fabricant, ce casque est même jusqu'à huit fois plus protecteur qu'un casque traditionnel. La protection de la tête des cyclistes, mais aussi des

trottinettistes inspire de nombreux ingénieurs. La start-up française OBH a ainsi récemment dévoilé un prototype de son futur casque pour vélo et trottinette embarqué. L'idée est de pouvoir fixer ce casque en polypropylène expansé sur sa machine, à l'aide d'un socle dédié et connecté. Vous n'aurez ainsi plus d'excuse pour ne plus le porter et ainsi vous déplacer en toute sécurité.

En Bref...

La petite galaxie des réseaux sociaux compte un nouveau météore : Threads. Moins d'une semaine après son lancement, l'application conçue par Meta pour concurrencer Twitter compte déjà plus de 100 millions d'utilisateurs, selon le site Quiver Quantitative. En début d'année, l'application d'intelligence artificielle ChatGPT, créée par OpenAI, avait mis deux mois pour atteindre ce seuil d'utilisateurs actifs. Meta, maison mère de Facebook et d'Instagram, a inauguré mercredi dernier cette application de « microblogging », première menace majeure pour la plateforme Twitter fragilisée depuis son rachat l'année dernière par le milliardaire Elon Musk. Parmi les critiques à l'encontre du nouveau visage de Twitter figurent une modération très faible, laissant le champ libre à des contenus haineux sous prétexte de « liberté d'expression », la mise en place d'un système d'abonnement payant pour être plus visible et récemment la limitation du nombre de tweets visibles par jour. Elon Musk contre-attaque. Le nombre d'utilisateurs de Threads est encore loin de celui de Twitter, qui réunit plus de 350 millions d'utilisateurs. Mais l'application de Meta peut compter sur les synergies avec l'application très populaire de partage d'images Instagram, qui compte quelque 2 milliards d'utilisateurs actifs. Threads permet ainsi aux utilisateurs d'Instagram d'être authentifiés avec leurs identifiants existants pour poster du contenu sur la nouvelle plateforme. Elle n'est pas encore lancée dans l'Union européenne, où cette pratique semble prohibée par le règlement des marchés numériques (DMA), une nouvelle législation qui s'appliquera aux géants du numérique à partir de mars 2024, selon des experts.



« Fracture » Tahar Tazerout explore la poésie lumineuse du verre

Sara Boueche

L’artiste plasticien Tahar Tazerout présente sa nouvelle exposition intitulée « Fracture », visible jusqu’à mercredi à la Galerie Aïcha-Haddad. À travers cette série d’œuvres, l’artiste poursuit son exploration singulière du verre, un matériau à la fois solide et fragile, dont la relation complexe avec la lumière constitue le cœur de sa recherche artistique.

Présentée depuis le 1er mars, l’exposition réunit une vingtaine de toiles qui s’inscrivent dans ce que l’artiste décrit comme une « nouvelle narration de la matière ». Cette démarche créative est née d’un désir intérieur de conjuguer « deux voies, deux souffles et deux gestes », donnant naissance à un dialogue subtil entre la matière et la lumière.



Cette exposition prolonge un cheminement artistique amorcé depuis plusieurs années. En 2023, l’artiste avait déjà exploré le clair-obscur à travers l’exposition « Écllosion de verre », où le verre brisé devenait

support d’un jeu lumineux saisissant. Plus récemment, avec « Écumes de verre » en 2025, il avait repoussé les limites d’une technique encore peu répandue en Algérie, affinant sa maîtrise de la lumière déposée

délicatement sur la surface du verre.

Dans « Écllosion de verre », la lumière semblait gravée dans la matière, laissant apparaître des reflets bleutés, dorés ou blanchâtres qui traversaient le verre et donnaient l’impression que celui-ci respirait. Chaque œuvre, façonnée avec une précision extrême, semblait évoluer au fil des variations lumineuses de la journée.

À l’inverse, « Écumes de verre » proposait une approche plus intime et silencieuse. La lumière n’y était plus gravée mais subtilement posée sur la surface, telle une écume fragile suspendue dans son mouvement. Des points lumineux esquissaient alors des visages au réalisme troublant, presque évanescents.

Avec « Fracture », l’artiste ne rompt pas avec ses recherches

précédentes, mais approfondit plutôt cette réflexion. La fracture devient ici une ligne de tension traversant le verre, un espace où l’image du visiteur se mêle à l’œuvre. Par le jeu des reflets et des absorptions lumineuses, le spectateur se voit intégré à la composition, participant à une véritable alchimie entre surface et profondeur.

Dans cette nouvelle étape de son travail, Tahar Tazerout semble avoir condensé plusieurs années d’expérimentation autour du verre, qu’il compare volontiers à une faille lumineuse révélant les mystères de la matière. L’exposition, visible chaque soir à partir de 21 heures, invite ainsi le public à emprunter deux chemins qui se croisent dans l’imaginaire, esquissant les contours d’un horizon artistique où la lumière devient langage.

Concert

Le groupe Index se produira à la salle Ibn Khaldoun, pour une soirée ramadhanesque à ne pas manquer.

Formé à la fin des années 1990 et bien connu de la scène algérienne, Index s’est fait un nom avec des titres marquants tels que Chergui et Hassan,

alliant influences rock, gnawi et pop dans un style qui a marqué plusieurs générations.

À Oran, le groupe présentera un programme riche de ses succès qui ont traversé les années, offrant au public un concert vivant, accessible et célébrant la diversité de la musique algérienne moderne.



Concert

La tolérance ce n’est pas renoncer à ses propres convictions, mais refuser d’opprimer ou de persécuter autrui.

John Fitzgerald Kennedy

Égypte Au Caire, Afnan Shaher revisite la danse des derviches tourneurs



Au Caire, une artiste a captivé le public en tournoyant au son de

la musique folklorique, vêtue d’une longue robe rouge, lors d’une performance culturelle et

spirituelle célébrant l’esprit du mois sacré du ramadan.

Afnan Shaher a tourné pendant près de deux heures, livrant sa propre interprétation de ce rituel ancestral. Son art s’inspire de la tradition des derviches tourneurs, issue des pratiques soufies de l’ordre Mevlevi.

Longtemps dominée par les hommes, cette discipline reste difficile d’accès pour les femmes. L’artiste affirme d’ailleurs devoir faire face à de nombreuses critiques en raison de sa pratique. Mais elle se dit déterminée à suivre sa propre voie et refuse de se plier aux attentes des autres. « Si nous devenons tous identiques, rien ne se passera. Nous ne ferions que répéter les mêmes expériences.

Dieu ne nous a pas créés pour cela », explique-t-elle.

La danse tournoyante n’est pas seulement un spectacle : il s’agit d’un rituel spirituel, symbolisant un cheminement intérieur vers une plus grande proximité avec Dieu. Cette dimension mystique en fait une forme de divertissement particulièrement appréciée pendant le ramadan, période marquée par la prière, la réflexion et le recueillement.

Pour Afnan Shaher, cette pratique peut aussi jouer un rôle important pour les femmes. Elle espère voyager à travers le monde afin de transmettre sa vision de cet art. Selon elle, cette expérience permet aux femmes de se reconnecter à leur corps, à elles-mêmes, à leur âme et à la

présence de Dieu en elles.

L’organisatrice du spectacle, Hadeer Farghaly, souligne également la dimension spirituelle de la soirée, qu’elle décrit comme un moment dédié à l’amour, l’amour de Dieu, de soi et de la liberté.

En Égypte, le ramadan est aussi une période particulièrement festive. Des lanternes colorées, de formes et de tailles variées, décorent les rues et les maisons, tandis que les enfants les portent à la main. Les chants traditionnels du ramadan résonnent également dans les foyers et les quartiers pour célébrer ce mois de jeûne et de partage.



«Ce qu'il reste de nous» Une grande fresque familiale pour raconter l'histoire des Palestiniens depuis 1948

Après s'être concentrée pendant une décennie sur la réalisation de séries, comme Ozark ou The Sinner, Cherien Dabis revient au cinéma avec un troisième long-métrage ambitieux. Le film relate le destin d'une famille palestinienne sur trois générations, marquée par les drames traversés par ce peuple depuis la fondation d'Israël en 1948. Ce qu'il reste de nous sort dans les salles le 11 mars.

1948. Charif vit avec sa femme et ses quatre enfants à Jaffa, dans une belle maison entourée d'orangers. Erudit, il transmet à ses enfants, et surtout à Sélim, un petit garçon éveillé et curieux, son goût pour la poésie et pour les lettres. Quand l'armée israélienne commence à bombarder son quartier, il reste confiant. Les «armées arabes» viendront les sauver, il en est certain.

Mais chaque jour apporte plus de violence et de risques pour sa famille. Et les armées arabes tardent à venir les secourir. Charif organise le départ de sa femme et de ses enfants vers Naplouse, où ils sont accueillis par un oncle. Pendant ce temps, il tente de défendre sa maison et ses terres, mais il est arrêté par les soldats israéliens et forcé de travailler pour ce nouvel Etat qui lui a tout volé. Charif ne reverra jamais sa terre. Sélim, lui, après une vie de drames et d'humiliations, reverra sa maison près de 80 ans plus tard.

Intime et universel

Dans Amerrika, en 2009, la réalisatrice, née aux Etats-Unis



d'un père palestinien et d'une mère jordanienne, racontait l'histoire d'une femme qui quitte les territoires occupés pour tenter une nouvelle vie avec son fils adolescent aux Etats-Unis, dans le contexte de la guerre en Irak. Dans May in the Summer, en 2013, Cherien Dabis creusait son sujet en faisant cette fois le récit de la vie d'une jeune Jordanienne chrétienne, installée à New York, qui s'apprête à épouser un musulman, contre la volonté de sa mère pratiquante.

Avec ce troisième long-métrage, la réalisatrice revient aux origines de son histoire, avec le récit, à travers

la vie d'une famille, de ce que les Palestiniens ont eu à traverser depuis la fondation de l'Etat d'Israël. Spoliations des maisons et des terres, exode, arrachement, plongée dans le dénuement, humiliations, violences, privation de liberté.

En faisant le récit de cette histoire sur plusieurs décennies, le film montre les tragédies vécues à chaque étape, par chaque génération, en quatre dates : 1948, 1978, 1988, 2022. Pour le père, c'est un paradis perdu et un déracinement qui rongera son âme jusqu'à son dernier souffle. Pour son fils Sélim et sa femme,

c'est vivre dans un territoire occupé, avec toutes les entraves qu'ils ont à subir dans leur vie quotidienne, les tracasseries administratives, les contrôles permanents, les humiliations, pour une communauté de citoyens privés de droits élémentaires (soins, éducation, etc.).

Enfin, il y a la dernière génération, celle de Noor et de ceux qui sont nés dans cet état de fait. Ils n'éprouvent pas la nostalgie d'un paradis perdu, mais la colère, cristallisée par la violence, et le spectacle de leurs parents et grands-parents maltraités.

«Votre humanité, c'est votre résistance»

Cherien Dabis raconte l'événement, vécu dans son enfance, qui a été à l'origine de ce film. A l'âge de 8 ans, à l'occasion de son premier voyage en Palestine, sa famille a été retenue pendant douze heures à la frontière par des soldats israéliens. «Mon père leur avait tenu tête lorsqu'ils avaient ordonné que nous soyons tous fouillés à nu, y compris mes petites sœurs, âgées de 3 ans et 1 an. Les soldats lui avaient crié dessus. J'étais terrifiée à l'idée qu'ils puissent tuer mon père. Je me souviens très clairement du trajet en voiture à travers Jérusalem après cette épreuve, la tête passée par la fenêtre, en me disant : 'C'est ça, être palestinien.' Les gens ne nous aiment pas, alors ils nous traitent mal.»

S'il est politique, le film est aussi un spectacle qui emprunte aux codes des séries, avec un montage

qui alterne des séquences hyper rythmées, immersives, et d'autres plus posées, avec des dialogues bien écrits, qui éclairent la narration. La réalisatrice joue les effets de répétition, qui marquent une forme de transmission entre les générations, de continuité dans la vie d'un peuple qui poursuit son chemin, malgré les obstacles et les drames.

Sans pathos, la réalisatrice dévoile une réalité rarement montrée en profondeur, avec la distance du temps et la mise en perspective des événements. La guerre en arrière-plan (même si elle est omniprésente), Cherien Dabis se focalise sur le quotidien, sur le récit intime. Ainsi, le film propose un regard inédit sur cette histoire, loin des images d'actualité, des clichés, des récits nationaux et des discours de propagande des uns et des autres. «Je suis aussi une Américaine et je connais la façon dont les médias occidentaux nous déshumanisent. Je voulais que ce film puisse parler au public occidental et montrer notre humanité», souligne la réalisatrice.

«Votre humanité, c'est votre résistance», explique un imam pour répondre aux terribles interrogations de parents perdus, qui vont pourtant trouver la force de résister à la haine et à l'esprit de vengeance. Le film se referme sur cette note d'optimisme, de foi en l'humanité, salutaire.

Un manuscrit d'Archimède, considéré comme perdu, retrouvé à Blois

Une découverte étonnante. Une page d'un traité d'Archimède a été retrouvée dans les collections du musée des Beaux-Arts de Blois, dans le Loir-et-Cher. Ce feuillet, issu de la plus ancienne copie de l'ouvrage du célèbre mathématicien grec, était pourtant considéré comme perdu, avant qu'un chercheur français ne l'identifie. «Des premières analyses ont permis de confirmer que le feuillet correspond à la page 123 du palimpseste d'Archimède qui contient un extrait du traité de la sphère et du cylindre», détaille le CNRS, lundi 9 mars. Le texte d'Archimède se trouve sur une face encore lisible du feuillet, tandis que sur l'autre face se

trouve une enluminure ajoutée au XXe siècle.

La principale difficulté pour Victor Gysembergh, chercheur au CNRS, est que cet ouvrage écrit au Xe siècle a été en partie effacé, deux siècles plus tard. «Le parchemin, c'est un matériau assez précieux, explique ce chercheur. Il s'agit de peau d'animal, parfois nous n'avions pas de parchemin, ou bien c'était trop cher et on recyclait ce qu'on avait sous la main. Aujourd'hui, ce qu'on voit, c'est le texte grec et sur l'autre face, une enluminure qui représente le prophète Daniel entouré de deux lions», souligne-t-il.

«On a affaire à des démonstrations géométriques très pointues»,



représent le spécialiste de la pensée antique, qui a malgré tout identifié sous le texte de prière des figures géométriques et une écriture



qui correspond au palimpseste d'Archimède, la plus ancienne copie des traités du savant grec.

Deux pages manquent encore

Le feuillet, retrouvé à Blois, a, semble-t-il, été égaré au cours des échanges entre collectionneurs au XXe siècle. Mais deux autres pages manquent à l'appel. «On en a retrouvé une, et il en reste deux pour lesquelles le jeu de piste continue», indique l'historien qui veut maintenant mobiliser des technologies de pointe pour tenter de révéler le texte masqué par l'enluminure.

Le palimpseste d'Archimède est la copie écrite au Xe siècle des traités du savant grec (287-212 av. J.-C.). Il est aujourd'hui conservé à Baltimore aux Etats-Unis, après être passé par Jérusalem, Constantinople, l'actuelle Istanbul, et Paris.



ZINC : Quels bienfaits sur la peau ?

Peau en manque d'éclat, imperfections qui persistent ? Et si la solution passait par le zinc, cet oligo-élément clé pour une peau saine et lumineuse. Essentiel à l'équilibre cutané, le zinc agit autant de l'intérieur (grâce à l'alimentation ou aux compléments alimentaires) que de l'extérieur (via les soins topiques). Découvrons ses bienfaits et la meilleure façon de l'adopter au quotidien.

Qu'est-ce que le zinc ?

Pourquoi est-il un essentiel pour la santé ?

Le zinc est un oligo-élément, un minéral présent en très petite quantité dans l'organisme mais indispensable à son bon fonctionnement. « Le corps humain contient entre 2 et 3 grammes de zinc, et la peau constitue le troisième réservoir de cet oligo-élément après les muscles, les os et le foie, explique la docteure Hanane Chahoub, dermatologue. Le zinc se concentre principalement dans l'épiderme et, dans le derme, il est davantage présent en profondeur dans l'organisme, notamment au sein des cellules immunitaires (mastocytes et leurs granules). Véritable chef d'orchestre, le zinc participe à plus de 1 000 réactions enzymatiques et à 2 000 facteurs de transcription, précise l'experte : « Il régule l'ADN et l'ARN polymérase, soutient le système immunitaire, joue un rôle essentiel dans la cicatrisation et dans la régulation de la production de sébum. Il contribue également à limiter le stress oxydatif (responsable du vieillissement cutané) et à renforcer les défenses immunitaires. » » Vous l'avez compris : un déficit en zinc ralentit de nombreuses fonctions biologiques, et cela peut se voir... sur votre peau !

Quels sont les bienfaits de cet oligoélément sur la peau ?

Le zinc agit sur plusieurs aspects de la santé cutanée, que ce soit lorsqu'il est apporté par l'alimentation, sous forme de complément alimentaire, ou appliqué localement via des crèmes et pommades. Un véritable allié beauté, inside & out ! Une régulation du sébum pour limiter l'acné



En limitant la production excessive de sébum, le zinc aide à réduire les poussées d'acné. Une étude a même comparé ses effets à ceux de la minocycline, un antibiotique longtemps utilisé contre l'acné mais restreint pour ses effets secondaires. Résultat : le zinc s'est révélé tout aussi efficace pour réduire les lésions inflammatoires de l'acné (source 1). Si l'on présente un déficit en zinc, la conversion de la testostérone en sa forme active, la dihydrotestostérone, augmente. Or, cette dernière stimule la production de sébum. De plus, plusieurs études ont montré un lien entre l'acné vulgaire et un taux bas de zinc. Dre Hanane Chahoub Dermatologue

Un effet anti-inflammatoire Le zinc apaise les rougeurs et les irritations. Chez les personnes atteintes de psoriasis, les études montrent des taux de zinc plus faibles que chez les autres. Après une supplémentation orale, ces taux remontent et les manifestations cliniques du psoriasis s'améliorent. Le zinc contribue à réduire la production de cytokines pro-inflammatoires. Lorsqu'il est en quantité insuffisante, le risque d'inflammation augmente, aussi bien dans l'organisme qu'au niveau de la peau. Dre Hanane Chahoub Dermatologue

Une meilleure cicatrisation des plaies Le zinc favorise la réparation des tissus après une plaie, une brûlure ou une poussée d'acné. Des études montrent que le zinc topique (en crème ou pommade) a un effet bénéfique sur la cicatrisation (source 3), comme les supplémentations orales (source 4). Une action antioxydante pour prévenir les rides

Le zinc protège les cellules de la peau contre les radicaux libres, aidant ainsi à ralentir le vieillissement cutané. Certaines recherches suggèrent même que les crèmes à base de zinc ont un effet anti-âge comparable aux soins à la vitamine C ou E (source 5).

Peau qui manque de zinc : quels symptômes ?

Une carence en zinc peut se traduire au niveau de la peau par :

- une acné persistante ou aggravée,
- de l'eczéma, des irritations, une sécheresse cutanée,
- une aggravation d'affections inflammatoires comme le psoriasis,
- des plaies ou boutons qui cicatrisent mal,
- des infections cutanées à répétition,
- un teint terne.

Le zinc est un cofacteur de nombreuses réactions enzymatiques, explique le docteur Hanane Chahoub : « Il joue un rôle clé dans la prolifération des kératinocytes et dans la régulation de l'inflammation. Une carence peut donc se traduire par des poussées d'acné, des dermatoses faciales, une cicatrisation lente, des cheveux/ongles fragilisés, ainsi que l'apparition de plaques brunes. » À côté des symptômes cutanés, un manque de zinc peut aussi provoquer une grande fatigue. Dans les cas avancés, une carence en zinc peut provoquer des manifestations cutanées impressionnantes : « une éruption ressemblant à de l'eczéma, avec bulles et vésicules, localisée sur les extrémités et autour des orifices (nez, bouche). Cette atteinte, appelée acrodermatite entéropathique, peut donner l'impression de brûlures ». Lorsque la

carence devient chronique, elle peut aussi entraîner l'apparition de plaques brunes à l'aspect liquéfié. Le réflexe à avoir : si vous vous reconnaissez dans plusieurs de ces signes, parlez-en à votre médecin. Il pourra prescrire un bilan sanguin pour vérifier votre statut en zinc notamment.

Quels aliments contiennent du zinc pour une belle peau ?

« La meilleure façon de couvrir vos besoins en zinc reste une alimentation variée », rappelle la Docteure Hanane Chahoub.

- Les champions du zinc : huîtres, fruits de mer et crustacés, viande rouge, abats, foie.
 - Pour les végétariens : légumineuses (lentilles, pois chiches), noix, amandes, graines de courge ou de sésame.
 - Produits laitiers et œufs : ils apportent du zinc régulièrement, même si en quantité plus modeste. La spécialiste met toutefois en garde : « Les régimes très riches en céréales complètes peuvent limiter l'absorption du zinc. Certaines populations, comme les personnes qui ne mangent pas de viande, celles souffrant d'alcoolisme ou de troubles de malabsorption, ou encore les nourrissons prématurés, sont particulièrement à risque. »
- Besoins journaliers en zinc : environ 8 mg par jour pour les femmes et 11 mg pour les hommes (ANC adultes).

Quand faire une cure de compléments alimentaires ?

Une supplémentation en zinc peut être indiquée en cas de :

- carence avérée, confirmée par un bilan sanguin,
 - acné sévère ou résistante aux traitements habituels,
 - cicatrisation difficile, par exemple après une intervention chirurgicale.
- En cas de carence simple, la supplémentation orale chez l'adulte se situe généralement entre 15 et 30 mg par jour. « Dans les formes sévères ou aiguës, un traitement par voie intraveineuse peut être nécessaire, mais il est réservé au milieu hospitalier. Dans les carences chroniques importantes, les doses peuvent être ajustées en fonction du poids et sont administrées sous surveillance médicale stricte, d'après l'experte.

Automédication : attention aux effets secondaires : Un excès de zinc peut provoquer nausées, diarrhées et diminuer l'absorption d'autres minéraux comme le cuivre (qui peut diminuer l'immunité). Toujours demander l'avis de votre médecin avant de commencer une cure, et éviter les prises prolongées sans suivi médical. « Il ne faut pas dépasser 30 mg par jour chez l'adulte et 20 à 25 mg chez l'enfant, afin d'éviter un risque d'intoxication au zinc. Un avis médical est donc indispensable avant toute supplémentation », rappelle la dermatologue. Choisir la bonne forme de zinc Toutes les formes de zinc ne se valent pas.

- Le gluconate de zinc et le bisglycinate de zinc sont les plus utilisés,
- Des études montrent que le bisglycinate de zinc est mieux assimilé que le gluconate (source 6).

Soins pour la peau à base de zinc : quand et lesquels choisir ?

Il existe deux principales formes de zinc utilisées en dermatologie, selon la docteure Hanane Chahoub :

- Le gluconate ou le pidolate de zinc : « il régule la production de sébum et est donc souvent présent dans les soins anti-acné », explique-t-elle.
 - L'oxyde de zinc : aux propriétés apaisantes et protectrices, « on le retrouve dans les crèmes pour bébé (pour prévenir ou calmer l'érythème fessier) ainsi que dans certains écrans solaires où il agit comme filtre minéral », d'après la praticienne.
- Le zinc est présent dans de nombreux soins topiques :
- crèmes cicatrisantes pour les petites plaies ou irritations,
 - pommades pour érythème (fesses des bébés),
 - crèmes solaires,
 - crèmes anti-acné,
 - sérums régulateurs,
 - lotions asséchantes.

Ces soins s'utilisent généralement en cure ponctuelle, pour apaiser la peau et favoriser sa réparation. Votre dermatologue pourra vous conseiller la forme et le produit le mieux adapté à vos besoins.



Volume XXL et ondulations naturelles Comment reproduire la coiffure "Wind Swept" vue à la Fashion Week ?

Bohème, aérienne et ultra-volume : la coiffure “Wind Swept” vue au défilé Chloé automne-hiver 2026/2027 fait souffler un vent de fraîcheur sur nos routines beauté. On vous livre l’astuce du backstage pour la recréer à la maison.

C’est là que la mode invente le futur. Sur les podiums de la Fashion Week, les silhouettes qui vont habiller nos prochains hivers prennent vie. Ce jeudi 5 mars, dans l’une des salles de conférence de la Maison de l’UNESCO, la créatrice Chemena Kamali a présenté sa collection Hiver 2026/2027 pour Chloé : «sur l’humanité, l’empathie et la dévotion, sur la façon dont les vêtements peuvent porter l’émotion et la mémoire», comme le précise-t-elle sur le communiqué de presse officielle. Ainsi ont défilé des silhouettes à la fois champêtres et bohèmes avec des jupes aériennes, des vestes structurées et des bottes fourrées. Mais les podiums ne dictent pas seulement les silhouettes : coiffure et maquillage suivent le mouvement avec des looks qui feront vibrer nos routines beauté. Chez Dior, par exemple, le leftover makeup a fait sensation avec son regard flou et naturel, tracé au



khôl et sans mascara. Chez Chloé, jeudi, la coiffure des silhouettes a fait sensation. Bohème, naturelle et volume XXL, elle s’appelle Wind Swept, littéralement balayée par le vent. Nouvelle passion débloquée. Wind Swept : la coiffure qui fait souffler le vent sur vos cheveux. Cette saison, Anthony Turner, coiffeur officiel de Chloé, joue avec l’air comme un chef d’orchestre avec ses instruments. Son mantra ? Que le cheveu reste vivant, jamais figé. Le résultat : des ondulations légères, des mèches rebelles et un volume

généreux, le tout sublimé par des tresses et des bijoux de cheveux pour une touche bohème affirmée. «Sur chaque modèle, on adapte la technique à la texture naturelle, à la boucle, à la personnalité. Ondulations douces, boucles naturelles, finitions aériennes brossées... mais aussi des tresses réhaussées de bijoux Chloé», précise le coiffeur dans un communiqué de presse Dyson. Pour l’accompagner, il s’arme du sèche-cheveu Dyson Supersonic » et son embout concentrateur au flux d’air précis pour créer un volume aérien et des mèches



légères. Résultat : la coiffure semble en mouvement, balayée par la brise et «en connexion avec la nature et l’extérieur». Tuto coiffure : reproduisez le Wind Swept, le look coiffé-décoiffé au volume XXL du défilé Chloé. Vous rêvez de ce volume bohème à la maison ? Suivez le guide : Étape 1 : Préparez vos cheveux. Sur cheveux légèrement humides, séparez vos mèches en sections généreuses et réalisez des tresses souples, sans trop serrer pour préserver les ondulations naturelles.

Étape 2 : Séchez les tresses. Laissez sécher naturellement ou utilisez le Dyson Supersonic réglé sur chaleur douce et flux modéré. Une fois les tresses sèches, défaites-les doucement pour révéler de belles ondulations aériennes. Étape 3 : Finalisez le volume. Pour accentuer l’effet ‘cheveux au vent’, utilisez l’embout concentrateur du Supersonic aux racines et soulevez les mèches du bout des doigts. Ajoutez vos bijoux de cheveux sur la tresse restante pour une finition chic et personnalisée.

La gourde Stanley est-elle aussi pratique qu'elle est populaire ?



Omniprésente sur les réseaux sociaux, cette gourde est devenue un véritable phénomène. Mais son design iconique est-il à la hauteur de son usage au quotidien ? Impossible d’y échapper sur TikTok ou Instagram : cette gourde isotherme au format XXL est partout, aux mains des influenceurs et des célébrités. Avec sa poignée reconnaissable et sa large gamme de couleurs pastel ou vives, elle a transcendé sa fonction première pour devenir un véritable accessoire de mode, un symbole de statut pour quiconque souhaite afficher un style de vie sain et tendance. Le succès est tel que des files d’attente se forment lors du lancement de nouvelles éditions, et les contrefaçons se multiplient. Au-delà de l’effet de mode, la promesse de base est simple : encourager une hydratation optimale tout au long de la journée. Grâce à une très grande contenance et une construction en acier inoxydable recyclé,

cette gourde est idéale pour maintenir vos boissons fraîches pendant quelques heures. Un objet qui se veut donc aussi esthétique que fonctionnel, pensé pour vous suivre du bureau à la salle de sport. Nous avons voulu vérifier si sa praticité était aussi impressionnante que sa popularité. Il faut le reconnaître, l’objet impose son style. Son allure et son grand volume (1,18 litre pour le modèle testé) agissent comme un rappel visuel efficace pour penser à boire régulièrement. La présence de la poignée latérale, signature du modèle Quencher, le rend plus facile à manipuler malgré son gabarit imposant. La fonctionnalité isotherme est bien au rendez-vous, conservant la fraîcheur des boissons plusieurs heures. On apprécie également le couvercle polyvalent, qui offre trois positions : une ouverture large pour boire à la gorgée, un orifice ajusté pour la paille fournie et une position fermée pour limiter les éclaboussures.

Cependant, un défaut majeur ternit quelque peu le tableau. Lors de nos manipulations, nous avons constaté que le couvercle n’assure pas une étanchéité parfaite. Une fois la gourde trop inclinée ou couchée à plat dans un sac, le liquide s’échappe inévitablement par l’ouverture de la paille ou par les bords du couvercle. Ce manque d’étanchéité est un point faible rédhibitoire pour une utilisation nomade, notamment si l’on souhaite transporter la gourde dans un sac de sport. Dommage. Le verdict est donc nuancé. La Stanley Quencher est un excellent compagnon de bureau, de voiture ou pour rester à la maison, où son design et sa capacité incitent à boire davantage. En revanche, sa praticité est sérieusement compromise dès qu’il s’agit de la transporter, en utilisation nomade. Selon nous, son immense popularité repose donc davantage sur son statut d’objet tendance que sur une polyvalence à toute épreuve.

Le groupe Coldplay assigné en justice par une entreprise française

Déboutée par le tribunal judiciaire de Lyon en 2025, la jeune entreprise de production de spectacles aériens Moon Music fait appel. Elle reproche au groupe britannique d'avoir utilisé son nom alors qu'elle les avait mis en demeure de ne pas le faire, dès 2023.

Moon Music, une jeune entreprise française de la région lyonnaise spécialisée dans la production de spectacles aériens, a engagé une procédure judiciaire contre Coldplay pour l'utilisation de Moon Music, comme titre du dernier album du groupe britannique. La société française affirme que la marque Moon Music a été déposée avant la sortie de l'album.



L'affaire sera examinée par la cour d'appel de Lyon lors d'une audience fixée le 1er avril, a indiqué lundi 9 mars l'avocat de l'entreprise française Antoine Guérinot à l'Agence Radio France. Les deux jeunes entrepreneurs français développent en parallèle de leurs études un projet de spectacles aériens. En 2020, ils enregistrent le nom de domaine moonmusic.fr, puis ils déposent la marque Moon Music en septembre 2022 auprès de l'Institut national de la propriété industrielle. En janvier 2023, Coldplay annonce que son 10e album studio s'intitulerait Moon Music. La société Moon Music a adressé une mise en demeure aux membres de Coldplay ainsi qu'à

leur partenaire de distribution en France, Warner Music France, estimant que l'usage de cette dénomination portait atteinte à ses droits antérieurs. Mais face à l'absence de réaction de Coldplay, la société française engage une action judiciaire contre le groupe de musique en juin 2024. Le 27 janvier 2025, le président du tribunal judiciaire de Lyon rejette la demande de la société Moon Music, estimant que le signe Moon Music était utilisé par Coldplay comme le titre d'une œuvre artistique et non à titre de marque commerciale. L'entreprise française fait appel de la décision.

Paris Fashion Week

Mossi Traoré transforme son défilé automne-hiver 2026-2027 en procès à la Cour d'Appel de Paris

Dans le lieu institutionnel chargé d'histoire de la Cour d'Appel de Paris, Mossi Traoré a imaginé pour sa collection automne-hiver 2026-2027 un dispositif inédit, pensé comme une expérience immersive, avec une mise en scène où la mode rencontre l'institution.

Lauréat du prix Pierre Bergé de l'Andam 2020 et du Grand Prix de la création de la ville de Paris 2024, outre son prêt-à-porter féminin de luxe et ses collaborations avec des institutions - La Redoute, Lalique et Adidas -, Mossi Traoré propose un projet social et solidaire tourné vers la formation et l'intégration de jeunes défavorisés grâce à ses programmes de couture avec Les Ateliers Alix. Connue pour son approche avant-gardiste, inclusive et éthique, la marque associe les traditions de la couture française à des influences mondiales provenant de pays comme l'Inde, le Japon et le Mali. Le créateur réinvente les codes en alliant un design sophistiqué à un savoir-faire pointu pour ses collections conçues et produites en banlieue de la capitale.

Né en région parisienne d'un père éboueur et d'une mère femme de ménage, Mossi Traoré souhaite créer depuis toujours. Sans moyens de faire une école de mode, il démarche les directeurs artistiques en direct, se faisant même passer pour son propre attaché de presse auprès du magazine Vogue car il n'a pas l'argent pour s'offrir un RP [relations presse].

En dépit des refus, il se débrouille : il suit, entre autres, ses amis de quartier, toujours bien habillés, qui volent dans les grands magasins, selon la note d'intention de

ce défilé, et comprend, avec le butin, comment monter un pantalon. Il se connecte au réseau d'électricité Chanel pour organiser son premier défilé dans la rue en contournant les autorisations. Pour la saison automne-hiver 2026-2027, le créateur français d'origine malienne a présenté le 5 mars un défilé à la forme singulière, celle d'un procès à la Cour d'Appel de Paris.

À travers cette présentation, Mossi Traoré met en lumière son parcours de manière inattendue. Le défilé se construit comme un procès symbolique où la création, l'histoire individuelle et le regard critique sur la mode se croisent. L'idée ici est de le juger pour son refus des codes établis, ses petites infractions et sa manière de questionner les règles de la mode.

Le créateur a pensé cet événement sous la forme d'une pièce de théâtre et pour recréer un procès réaliste qui s'est tenu, fait extrêmement rare, à la Cour d'Appel de Paris. Les invités du show avaient reçu une demande de renseignements à remplir pour y accéder et l'interdiction de prendre des photos pendant toute la tenue du «procès». Le carton d'invitation prenant la forme d'une convocation pénale avec mandat de comparution pour Monsieur Mossi devant le Tribunal sous peine de poursuites judiciaires.

La scénographie reproduit fidèlement la configuration d'un véritable tribunal : juge, procureur, avocat, greffier et audience. Les interventions, les prises de parole et le déroulé suivent la structure d'un procès, tout en conservant un ton volontairement irrévérencieux. Des experts complètent cette configuration en partici-



pant au débat comme autant de témoins appelés à la barre.

À la place des jurés : les amis de la maison, des femmes élégantes et actives qui font descendre la couture dans la rue. Parmi elles, Rokhaya Diallo, l'ancienne miss France Flora Coquerel, l'influenceuse Emmanuelle Koffi, l'actrice Nadège Beauson Ndiagne, Rose Ameziane et la chanteuse Inna Modja. Ici pas de catwalk, chaque mannequin, vêtue d'une pièce du vestiaire de la collection automne-hiver 2026-2027, incarne un personnage - la présidente, les témoins, la défense, l'accusation - et vient l'accabler ou plaider sa cause. Même la dessinatrice de presse est présente. L'audience a été publique. Les témoignages ont été entendus, les chefs d'accusation lus et l'intéressé jugé.

Dans ce théâtre judiciaire, chaque silhouette vient illustrer les arguments de l'accusation et de la

défense, faisant de la collection le cœur même du débat. La mode devient le sujet, le langage et la preuve. La collection s'inspire de la garde-robe de la magistrature, robes de juges, silhouettes d'avocats et de procureurs, réinterprétées. Les volumes structurés dialoguent avec le plissé signature de la maison tandis que certaines formes sculpturales évoquent l'univers de l'artiste sud-coréenne Lee Bul.

Ici, le créateur ne présente pas seulement une collection, il plaide une cause : merci, Mossi, pour cette mise en scène du procès du système de la mode avec ses inégalités sociales, son manque d'inclusion pour les jeunes de banlieue et les personnes d'origine culturelle différente. Loin des shows de 10 minutes avec musique tonitruante, ce défilé spectacle a reflété le parcours d'un créateur issu de banlieue, autodidacte, qui a dû se

débrouiller seul pour s'imposer. Quand certains jouent la carte du luxe pour dévoiler leur vestiaire, d'autres se montrent simplement plus imaginatifs.

La vidéo filmée de cette collection sera visible dans le cadre de l'exposition Mossi Traoré, la mode aussi au Mucem à Marseille, du 20 mai au 16 novembre. Pensée en collaboration avec le styliste, elle proposera une immersion dans un univers où la mode dialogue avec les cultures populaires, les arts urbains et les savoir-faire traditionnels. Silhouettes sculpturales, vidéos, textiles en interaction avec les collections du musée et gestes artisanaux jalonnent un parcours en partie immersif invitant le visiteur à se projeter dans la reconstitution de l'atelier de Mossi Traoré et dans les réserves du Mucem, en l'incitant à toucher les matières, écouter, créer, ressentir.

L'exposition réunira 105 œuvres avec la moitié des créations de Mossi Traoré. Ses pièces côtoyant des œuvres et des artistes qui l'inspirent tels que Madame Grès, Lee Bul, Hassan Massoudy, Lee Bae, Ibrahim Ballo, les actrices bollywoodiennes Aishwarya Rai et Kalki Koechlin, les danseuses étoiles Marie-Agnès Gillot et Léonore Baulac, le danseur de hip-hop Abdoulaye Barry, le rappeur Sefyu. L'ensemble dialogue avec des objets issus des collections du Mucem : textiles, costumes et accessoires témoignant des savoir-faire liés à la mode ou relevant des cultures populaires.

Journée internationale de la Femme : Les Sahraouies, pilier de la résistance et de la mémoire

A l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme célébrée le 8 mars, l'engagement des femmes sahraouies rappelle la dimension humaine du conflit au Sahara occidental, dans lequel elles jouent un rôle essentiel en matière de préservation de l'identité et de résistance contre l'occupation marocaine.

Sous le titre "Un demi-siècle de résistance entre exil, occupation et lutte pour l'autodétermination", le site d'information "No Te Olvides Del Sahara Occidental" a mis la lumière, dimanche, sur la participation active des femmes sahraouies dans la préservation de la mémoire et des droits de leur peuple ainsi que dans l'organisation de la vie sociale de leur communauté.

Malgré les difficultés liées à l'occupation et à la dispersion de la diaspora, "elles ont contribué à maintenir la cohésion de la société sahraouie et à préserver son identité culturelle et politique", glorifie l'auteur de l'article, Victoria G. Corera.

Elle explique que le mouvement des femmes sahraouies s'est



progressivement structuré au fil des années, tissant des liens avec des réseaux et des mouvements de solidarité dans différentes régions du monde, notamment en Afrique, en Europe et en Amérique latine.

Ces partenariats ont permis de donner davantage de visibilité à la cause sahraouie sur la scène internationale et de montrer comment la défense des droits des femmes peut s'inscrire dans

un combat plus large pour les droits collectifs des peuples.

Formées dans des universités africaines, européennes et latino-américaines, elles s'engagent aujourd'hui dans les domaines diplomatique, culturel et académique. A travers leurs activités, elles contribuent à porter la voix de leur peuple et à défendre son droit à l'autodétermination, poursuit-elle.

Dans les villes du Sahara occidental occupées par le Maroc, de nombreuses femmes sahraouies ont joué un rôle de premier plan dans la défense des droits humains et la dénonciation des violations commises contre la population sahraouie.

Des militantes, des proches de prisonniers politiques et des défenseuses du droit à l'autodétermination participent depuis des années à des

manifestations pacifiques, à des campagnes de sensibilisation et à des réseaux de documentation des exactions.

Malgré une surveillance constante, les arrestations arbitraires et les attaques documentées par diverses organisations internationales, nombre d'entre elles continuent de faire entendre leur voix.

Dans ce contexte, la célébration du 8 mars revêt une signification particulière pour le peuple sahraoui. Cette date commémore également la mort de Bachir Lahlaoui, considéré comme le premier martyr de la révolution sahraouie, tombé au combat en 1974 lors de la lutte pour la libération de sa patrie.

Au-delà de la commémoration, cette journée est aussi l'occasion de rappeler le rôle déterminant joué par les femmes sahraouies dans la défense des droits humains et dans la continuité du projet national sahraoui. Des territoires libérés aux territoires occupés, en passant par la diaspora, elles demeurent l'un des piliers de la résistance et de l'espoir d'un peuple en quête d'autodétermination.

Conseil national économique, social et environnemental : Conférence sur les dimensions de développement du gisement de Gara Djebilet

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a organisé, lundi à Alger, une conférence intitulée "Gara Djebilet: du gisement minier à l'espace de développement durable" lors de laquelle les dimensions économiques et de développement de ce projet ont été mises en exergue.

La rencontre s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, du conseiller auprès du président de la République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des paiements internationaux, Farid Yaici, du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Pr. Kamel Sanhadji, ainsi que du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, en sus de représentants du Conseil de la nation, de plusieurs ministères, ainsi que d'experts et enseignants universitaires.

Dans une allocution à cette occasion, le président du CNESE, Mohamed Boukhari, a mis en avant l'importance économique de ce gisement qui concrétise un espace de développement intégré, à même de

contribuer au renforcement de la sécurité industrielle du pays et à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale dans son ensemble.

"Cette infrastructure géante, réalisée en un temps record, constitue la concrétisation d'un espace économique où s'articulent de manière intégrée les chaînes d'extraction, de transport, d'énergie, de transformation industrielle et de développement local, dans une architecture cohérente et interconnectée, renforçant la souveraineté nationale, garantissant la sécurité industrielle et améliorant la compétitivité de l'économie nationale, tout en contribuant à sa diversification".

De son côté, Mme Tafer a affirmé que la mine de Gara Djebilet représente "la pierre angulaire" dans le processus de renforcement de la souveraineté économique du pays, soulignant que la décision du président de la République de lancer l'exploitation de ce gisement, parallèlement à l'achèvement de la ligne ferroviaire minière Tindouf-Béchar-Gara Djebilet, constitue un véritable tournant dans la valorisation des ressources minières nationales.

Ce projet ne se limite pas à l'extraction du minerai de fer, mais s'inscrit dans le

cadre d'une vision de mise en place d'une chaîne de valeur industrielle intégrée englobant l'extraction, le traitement et la transformation, permettant ainsi de réduire les importations et de développer les exportations industrielles, a-t-elle ajouté.

Elle a également souligné que Gara Djebilet, ainsi que les installations industrielles qui y sont liées à Tindouf, Béchar et Naâma, sont à même d'opérer des transformations économiques et sociales importantes, à travers la réduction de la facture des importations et le renforcement des exportations, outre la création d'environ 24.000 emplois directs et indirects, ce qui "transformera la région du Grand Sud-Ouest en un pôle industriel majeur contribuant au soutien de la croissance économique nationale et au renforcement du développement régional".

Intervenant lors de la conférence, le directeur du laboratoire de recherche en Génie minier à l'Ecole nationale polytechnique (ENP), Malek Ould Hammou, a indiqué que les études réalisées sur le projet confirment sa faisabilité technique, relevant que la teneur élevée du minerai de fer dans le



gisement dépasse les moyennes requises au niveau mondial.

Pour la membre du CNESE, Zahra Bouras, ce projet dépasse, dans son ensemble, les modèles traditionnels des "corridors de transport" ou "corridors de ressources", qui se limitaient auparavant à relier les zones de production aux seuls réseaux de transport.

Elle a précisé que l'approche adoptée dans le projet de Gara Djebilet repose sur le développement d'un corridor intégré reliant les sites d'extraction aux infrastructures de transport ainsi qu'aux zones de transformation.